

Bulletin

**aafi-afics**

Association  
des Anciens Fonctionnaires  
Internationaux

Association  
of Former International  
Civil Servants

Mai 2021  
May 2021  
Vol 80, No. 1

**Rapport annuel de l'AAFI-AFICS  
Pour 2019**

**Annual AAFI-AFICS Report  
2019**

**Rapport annuel de l'AAFI-AFICS  
Pour 2019**

**Pour des raisons d'épidémie de COVID-19, nous  
n'avons pas pu tenir notre assemblée générale  
en 2020**

**Annual AAFI-AFICS Report  
2019**

**Due to the COVID-19 pandemic we could not manage to  
hold our annual general assembly  
in 2020**

# AAFI-AFICS BULLETIN

VOL. 80, NO. 1

Mai – May 2021

## Table des matières

	Page
INTRODUCTION.....	2
RAPPORT ANNUEL DE L'AAFI-AFICS POUR 2019 .....	3
ANNEXE I Composition du Comité 2019/2020 de l'AAFI-AFICS .....	18
ANNEXE II Budget 2020 adopté par le Comité .....	19
ANNEXE III Etats des dépenses et recettes pour 2019.....	20
ANNEXE IV Rapport des vérificateurs aux comptes .....	21
ANNEXE V Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions.....	22
ANNEXE VI Extrait de la Résolution A/RES 73/279b concernant la gestion des charges de l'assurance maladie après cessation de service .....	23
ANNEXE VII Résolution A/RES/74/263 concernant la gestion de la Caisse des pensions .....	25
ANNEXE VIII Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit.....	33
ANNEXE IX Lettre d'enregistrement d'une adresse courriel .....	34

## Table of Contents

	Page
OVERVIEW .....	35
ANNUAL REPORT FOR 2019 .....	36
ANNEX I AAFI-AFICS Committee in 2019-2020 (in French only).....	49
ANNEX II 2020 budget adopted by the Committee.....	50
ANNEX III Accounts for 2019 (in French only) .....	51
ANNEX IV Statement by the Auditors (in French only) .....	52
ANNEX V Composition of the FAFICS Bureau and Delegations to the UNJSPF Pension Board (in French only) .....	53
ANNEX VI Extract from A/RES/73/279 B concerning special subjects relating to the proposed programme budget....	54
ANNEX VII Extract from the Resolution A/RES/74/263 concerning the management of the Pension Fund.....	56
ANNEX VIII Specimen Pension Fund Certificate of Entitlement.....	63
ANNEX IX Letter inviting our members to provide an e-mail address.....	64

### AAFI-AFICS

Bureau E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél : Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte : 240-128594.LUT ; IBAN : CH66 0024 0240 1285 94LUT ;  
SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: [aafi-afics@un.org](mailto:aafi-afics@un.org)

Site internet (français): <https://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <https://afics.unog.ch/afics.htm>

# INTRODUCTION

## L'AAFI-AFICS EN CHIFFRES

Nombre de membres au 31.12.2019 : 3329, 31.12.2018 : 3354, 31.12.2017 :3401,

Nouveaux membres en 2019 : 23, 2018 : 29, 2017 :43, 2016 : 43, 2015 : 36

Nous devons déplorer un nombre important de décès de nos anciens collègues. Heureusement, de nombreux conjoints survivants de membres à vie restent membres de l'AAFI.

Membres ayant une adresse courriel : 2280

Lettres d'information : 4

Nombre de réunions du Comité : 9

Visiteurs/Appels téléphoniques/Courriels : En moyenne 20 par semaine

## ANNEXES

- I Composition du Comité 2019/2020 de l'AAFI-AFICS
- II Budget 2020 adopté par le Comité
- III Etats des dépenses et recettes pour 2019
- IV Rapport des vérificateurs aux comptes
- V Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions
- VI Extrait de la Résolution A/RES 73/279b concernant la gestion des charges de l'assurance maladie après cessation de service
- VII Résolution A/RES/74/263 concernant la gestion de la Caisse des pensions
- VIII Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit
- IX Lettre d'enregistrement d'une adresse courriel

# RAPPORT ANNUEL DE L'AAFI-AFICS POUR 2019

## INTRODUCTION

1. L'AAFI-AFICS est une association qui évolue sans cesse et se doit de continuer à tenir compte des réalités actuelles. Pour ce faire, l'AAFI-AFICS a, entre autres, continué à assurer sa place au sein de la Fédération (FAAFI) afin d'être présente dans les forums où les intérêts des retraités sont examinés (Annexe V).

### A. LE COMITÉ et son rôle

2. La liste des membres du Comité 2019-2020 pour 2019 figure en Annexe I. L'année 2019 a vu disparaître un membre de notre Comité. Nari (V. Narashimham) qui, après avoir servi le Comité pendant 25 ans au poste de trésorier, nous a quittés. Nous avons ainsi perdu non seulement un membre éminent du Comité mais surtout un ami.
3. De nombreuses personnes qui comptaient pour nous nous ont aussi quittés et nous avons inséré un hommage dans notre Bulletin. Le Président de l'association AAFNU-BF (Burkina Faso) Pierre Adama Traoré, et Jean Brogini (secrétaire/trésorière de FAFICS de 1996 à 2002) ont disparu en automne 2019.
4. En 2019, le Comité s'est réuni neuf fois pour environ trois heures de discussions lors de chaque séance. Les activités des associations sœurs y sont relatées, car chacune apporte à ses membres retraités le soutien nécessaire à leurs besoins spécifiques, surtout en matière d'assurance maladie.
5. Il appartient au Comité dans son ensemble de préparer et d'approuver le budget. C'est ce qu'il a fait pour le Budget 2020 qui figure en Annexe II. En effet, il est primordial de gérer judicieusement les réserves accumulées sur plusieurs décennies car les taux d'intérêt sur nos réserves ont drastiquement chuté ces dernières années. A ceci s'ajoute, hélas, une baisse du nombre des adhésions. **Nous rappelons à nos membres annuels que la cotisation de CHF 40.-- doit être versée pendant le premier trimestre de chaque année.**
6. **Du fait de la situation sanitaire et de l'absence d'assemblée générale en 2020, le Comité a entériné les comptes pour 2019 tels que vérifiés par les vérificateurs aux comptes. (Annexes III et IV).**
7. Le Comité étudie les documents qui sont discutés lors de la session annuelle du Conseil de la FAAFI afin que les représentants de l'AAFI aient un mandat clair. Il appartient également au Comité de l'AAFI-AFICS de préparer des documents à l'attention du Conseil de la FAAFI quand le Comité juge utile et nécessaire d'ajouter à l'ordre du jour un point à discuter lors de la réunion du Conseil.
8. Le Bureau de l'AAFI (composé de la Présidente, des Vice-Présidents et du Trésorier) se réunit au Palais des Nations au moins une fois par semaine pour gérer l'Association. Nous y avons invité Mohammed Sebti qui siège comme représentant

de la FAAFI au Comité Mixte de la Caisse des Pensions ainsi que Pierre Sayour, le secrétaire de la FAAFI. Ses membres communiquent entre-temps par téléphone et courriel. Les membres du Bureau participent aussi à des réunions et activités extérieures liées au bon fonctionnement de l'Association.

9. Anatoli Kondrachov nous a rejoint pour assumer les fonctions de trésorier, et Olgatte Abdou celles de secrétaire. Nous avons aussi bénéficié de l'aide de Gerald Walzer et de Carol Cosgrove-Sacks qui ont entrepris un travail de refonte de notre brochure afin que l'AAFI soit plus visible.
10. **Les membres du Comité de l'AAFI, tous bénévoles, se réunissent une fois par mois.**
11. Nous assurons aussi 1 permanence fixe par semaine, le mercredi matin, à tour de rôle.
12. Ajoutons la présence d'Odette Foudral, de France Henry, de Margarete Hahnen le jeudi matin. Nous essayons ainsi d'assurer une présence soutenue pour répondre aux courriels et aux messages laissés sur la messagerie vocale. Cependant, pour éviter toute déconvenue, il est prudent de prendre rendez-vous par courrier ou courriel ([aafi-afics@un.org](mailto:aafi-afics@un.org)) en se rappelant que les formalités d'accès au Palais des Nations sont parfois longues, et que l'accès peut être limité lors de grandes conférences. L'accès n'est de toute façon pas possible en voiture suite à la raréfaction des places pendant la construction du nouveau bâtiment.
13. Cette année a été particulièrement compliquée pour les bénévoles effectuant les tâches de Bureau qui permettent le bon fonctionnement de l'Association. Les nombreuses innovations administratives de l'ONUG sont difficiles à gérer lorsqu'on ne travaille pas au jour le jour. Notons par exemple :
  - a. Le système de téléphone (avec code d'identification bien sûr) ;
  - b. La gestion des imprimantes qui oblige à utiliser la carte d'accès avec puce pour simplement faire une photocopie ;
  - c. Des ordinateurs portables qui permettent le télétravail ;
  - d. Et bien sûr, pour faire bonne mesure, un gestionnaire de boîte courriel qui n'est pas vraiment simple à utiliser.
  - e. Ces nombreux changements perturbent aussi beaucoup le travail et compliquent les permanences du mercredi. Elles nous font perdre un temps précieux que nous aimerions consacrer à nos membres.

## **B. OBJECTIFS POUR 2019**

14. Le Comité s'était fixé les objectifs suivants pour l'année 2019 :
15. Continuer à traiter de tout sujet qui peut avoir un impact pour les retraités.

16. Attirer encore plus de membres. Il s'agit là d'un objectif crucial, le but étant d'assurer une représentativité optimale des anciens fonctionnaires au sein du Comité mixte de la Caisse des Pensions, où ils sont représentés par la FAAFI. Plus il y a de retraités affiliés aux différentes Associations d'anciens fonctionnaires, Membres de la FAAFI, créées à travers le monde, plus la Fédération est représentative, en nombre et géographiquement. La FAAFI défend les intérêts des anciens fonctionnaires devant le Comité mixte des Pensions, porte à la connaissance de ce Comité les problèmes spécifiques des retraités dans chaque partie du monde et y fait des propositions dans le but de trouver des solutions répondant de façon adéquate à leur attente.
17. Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie, en particulier au sein du Comité Exécutif de l'UNSMIS (ONUG, HCR, OMM), les retraités constituant environ 25% des membres de cette Mutuelle. Le sujet a été débattu lors du Conseil de la FAAFI de 2018 et 2019.
18. De ce fait une lettre a été envoyée au Secrétaire général des Nations Unies le 30 août 2017. De plus les représentants de la FAFICS siégeant au Groupe de Haut niveau sur ASHI demandent l'inclusion de ce point à l'agenda des réunions prévues en 2018. Après de longues discussions, le Groupe de travail avait conclu que la question de la représentation des sociétaires retraités ne faisait pas partie de son mandat.
19. Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS soit dans le Bulletin, soit par la « e-NEWSLETTER », soit sur le site INTERNET.
20. Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières inattendues.
21. Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions.
22. Développer et entretenir des liens avec des entités à l'extérieur de l'Association dont l'activité présente un intérêt direct pour nos membres et leur faire profiter des contacts établis et des informations recueillies.
23. Participer activement aux travaux de la Fédération FAAFI dont notre Association est un des membres fondateurs.
24. Se rapprocher des associations de personnel en service : Les anciens fonctionnaires, comme les fonctionnaires en service, ont des sujets d'intérêt commun, notamment en matière de pension et d'assurance maladie.

## C. RÉSULTATS

### i. Traiter de tout sujet

25. Parmi les sujets qui ont retenu notre attention cette année, notons le problème de la participation insuffisante de nos membres à notre Assemblée générale. Nous vous rappelons que cette réunion est importante car elle permet de dialoguer avec les membres et de compléter les informations contenues dans ce rapport écrit si la situation a évolué entre sa parution et la tenue de la réunion.

### ii. Attirer plus de membres

26. Notre présence et notre intervention lors des séminaires de préparation à la retraite à l'ONUG et au BIT ont continué, et ont permis de sensibiliser les futurs retraités sur l'importance de s'affilier à une association de retraités et de les informer des activités menées au sein de l'AAFI. Notre Guide de la retraite est disponible sur notre site INTERNET (<https://www.unjspf.org/>) et, pour les fonctionnaires en service, sur les sites INTRANET de l'Office des Nations Unies à Genève et du BIT.

27. Afin d'être plus visible, l'AAFI-AFICS a revu la présentation de sa brochure et de son bulletin d'affiliation. Un Groupe de travail composé de Carol Cosgrove-Sacks, Gerald Walzer, Samuel Mbele-Mbong et Abdoulaye Diallo a travaillé en étroite collaboration avec le Comité pour proposer les nouveaux documents.

28. Les frais d'affiliation, uniquement pour les membres à vie des associations sœurs, sont de CHF 150 au lieu de CHF 300 pour augmenter les effectifs et permettre à l'AAFI de renforcer sa représentativité et sa capacité à défendre les intérêts des retraités de manière optimale, tout en continuant d'encourager les retraités à s'affilier à l'Association de leur organisation. La cotisation à vie des membres s'affiliant uniquement à l'AAFI-AFICS reste fixée à CHF 400.

29. La coordination avec les Associations des retraités des Institutions Spécialisées locales a abouti à l'acceptation de la remise simultanée aux retraités, au moment de leur départ à la retraite, des documents d'affiliation à ces Associations et à l'AAFI.

### iii. Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie

#### 30. UNSMIS (ONUG, HCR, OMM)

- a. Deux représentants des sociétaires retraités ont le statut d'observateurs au Comité exécutif de l'assurance mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (ONUG, HCR, OMM...) La représentation de plein droit des sociétaires retraités au Comité exécutif n'est toujours pas



officiellement reconnue alors que cette représentation est acceptée et reconnue dans la majorité des autres assurances du système des NU à Genève. Ce statut d'observateur dépend d'une décision du Comité et peut être remis en question à chaque nouveau mandat. Les Nations Unies, malgré les différentes conventions dont elles sont dépositaires, reconnaissent mal la situation de leurs propres retraités.

- b. M. Giovanni Pizzini est le nouveau secrétaire exécutif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Mme Jana Warmin a été nommée chef adjointe. En 2019, le Comité des réunions plus régulières ont permis de traiter les problèmes et d'arriver au relèvement des plafonds de remboursement pour les soins de longue durée. Cette information a été diffusée dans notre bulletin de février 2020.
- c. Le Bureau de l'AAFI a établi des relations régulières avec le nouveau secrétaire exécutif afin de gérer les problèmes soulevés par les assurés.
- d. Le bureau d'accueil qui était situé au bureau 26-1, au-dessus du SAFI, a déménagé au Centre d'assistance à la clientèle au bureau S-033 / S-035, ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00, situé près du service médical au Palais des Nations. L'administration a décidé de regrouper la plupart de ses services (Caisse des Pensions, cartes de légitimations, etc..) dans ce sous-sol en attendant la fin des travaux qui sont en cours. Il est regrettable qu'aucune information n'ait été communiquée aux retraités, ni par circulaire papier ni par communication INTERNET. L'accès au Palais est devenu plus laborieux, plus compliqué pour les sociétaires retraités, surtout pour ceux qui ont des problèmes de mobilité. Il est donc recommandé de faire les demandes auprès de l'assurance peuvent être faites par INTERNET : [unsmis@un.org](mailto:unsmis@un.org). Ce nouveau bureau permet une conversation confidentielle car il est nécessaire de prendre un ticket d'ordre avant d'être invité à pénétrer dans ce bureau.
- e. Comme chaque année l'assurance a proposé aux retraités pouvant se déplacer au Palais, la vaccination gratuite contre la grippe saisonnière. L'AAFI/AFICS Genève a organisé son traditionnel accueil, convivial, en offrant thé, café et petits gâteaux à tous les retraités qu'ils soient membres ou non de l'AAFI/AFICS. Cet accueil, très apprécié, permet de retrouver d'anciens collègues perdus de vue ou d'avoir des nouvelles de certains. Du 15 octobre au 18 octobre 2019, environ 750 personnes se sont fait vacciner malgré une campagne récurrente contre cette vaccination. Mille merci aux bénévoles qui viennent partager de leur temps pendant ces quatre jours. Des places de parking avaient été réservées pour les retraités se rendant à cette vaccination, mais, pour des raisons incompréhensibles, les retraités ont été empêchés d'accéder en automobile alors que l'âge ne facilite pas les déplacements.

### 31. (CIGNA / UNSMIS) UIT

L'année 2019 a marqué la fin du contrat entre l'UIT et SIGNA. L'UIT s'est rapproché d'UNSMIS qui couvre les assurés de l'UNOG de l'OMM et du HCR par une assurance non commerciale gérée de façon mutualiste.

Les 3000 assurés de l'UIT ont rejoint l'UNSMIS le 1er janvier 2020.

Les assurés vont cependant perdre la possibilité d'accès au plan SIGNA d'assurance complémentaire et seuls les anciens assurés de GPAFI pourront retrouver leur couverture d'assurance complémentaire qui, il faut le reconnaître, exerce des tarifs très élevés.

### 32. (CAPS) BIT : La Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel :

- a. En juillet 2018 sont entrées en vigueur, complétant d'autres dispositions récentes, des modifications dans les Statuts et Règlement administratif de la CAPS. Ont été introduits ou actualisés notamment, la prise en charge à 100% de certains actes de prévention et de dépistage tels que la détection de cancers, des actes de vaccination ainsi que la revalorisation de certains actes de médecine et de soins. Il en est de même de la prise en compte de médecines alternatives telles que l'acupuncture, l'ostéopathie, la médecine traditionnelle chinoise ou encore la médecine ayurvédique, ces dernières dans le cadre d'un montant forfaitaire.
- b. Les délais de remboursement se sont raccourcis pour les résidents européens mais ceux-ci restent toujours longs pour les retraités et ayant droits séjournant dans les autres continents. Une procédure de demande de remboursement en ligne a été mise en place pour le personnel actif. Les retraités devraient pouvoir en bénéficier en 2020 ; cette nouvelle possibilité n'entraîne pas la fin des demandes de remboursement en mode papier.
- c. La gouvernance de la CAPS est toujours un sujet de préoccupation pour la Section des anciens. Si le personnel actif peut disposer d'information de la CAPS par broadcast ou en consultant le site web, il n'en est pas de même des retraités, surtout des plus âgées, n'utilisant pas les media électroniques. Aussi la Section insiste-elle pour que les retraités puissent continuer à recevoir les informations sur support papier par le Bulletin d'information de la CAPS. A la demande insistante de la Section des Anciens du BIT, les Statuts et le Règlement administratif actualisés ont été imprimés et envoyés aux retraités ; ils disposent aussi à présent d'une copie papier du Bulletin d'information de la CAPS.

### 33. OMS (SHI)

- a. Comme en 2015, une élection s'est tenue en 2019 pour élire les six personnes qui représentent les retraité(e)s dans les comités mondiaux pour la gouvernance de l'Assurance Maladie de l'OMS. Le Comité de contrôle agit en

tant que conseiller du Directeur-Général en tout ce qui concerne l'Assurance Maladie. De hauts fonctionnaires de l'administration de l'OMS, des représentants des participants ainsi que des conseillers internes et externes participent à ce Comité. Le Comité permanent traite les cas individuels litigieux et recommande au Comité de contrôle des révisions aux règlements basés sur son expérience.

- b. En 2020, l'Assurance a amélioré certaines prestations dont une meilleure prise en charge des « checkups » médicaux pour les retraités
- c. L'Assurance publie chaque année un Bulletin qui donne de nombreuses informations pratiques et qui inclut un message des représentants des retraités.
- d. Fin 2018, la population retraitée (retraités et dépendants) représentait 23% des assurés, une proportion qui reste stable.

**NOTES IMPORTANTES :**

**1/ Après la séparation de service, il n'est pas possible au sociétaire d'ajouter de membre(s) de sa famille à charge en tant que sociétaires de leur Caisse d'assurance maladie.**

**2/ Si un retraité décide de ne plus être affilié à la Caisse d'assurance maladie de son Organisation lors de la séparation de service, il ne lui sera plus possible par la suite de réintégrer cette Caisse d'assurance maladie.**

**34. Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)**

- a. Les participants à l'assemblée générale de l'AAFI en 2017 avaient demandé que ce point soit rattaché à la question des assurances maladie des Organisations basées à Genève, même si la question est traitée à un niveau administratif plus élevé.
- b. Dans sa résolution A/RES/68/244 (2014), l'Assemblée générale de l'ONU avait notamment prié le Secrétaire général « de réaliser une étude des régimes d'assurance maladie actuellement proposés au personnel actif et aux retraités des organisations du Système des Nations Unies, de chercher tous les moyens de gagner en efficacité et de maîtriser les coûts, et de lui faire rapport à sa soixante-dixième session. »
- c. Conformément à cette demande, le Réseau Finances et Budget du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariats pour la coordination a créé un Groupe de travail sur l'assurance maladie après la cessation de service. Ce Groupe de travail comprenait des représentants de 18 organismes du système des Nations Unies, de la Fédération des Associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), ainsi que de la FICSA et du CCSIUA (représentants du personnel en service). Ces travaux, commencés en janvier 2015, ont fait l'objet de plusieurs rapports du Secrétaire

général à l'Assemblée générale, et se sont poursuivis en 2018. Le rapport final du Groupe de travail a été soumis fin 2018.

- d. Katia Chestopalov (membre représentant la FAAFI au sein du Groupe de travail inter-agence HLCM/FB (**H**igh-**L**evel **C**ommittee on **M**anagement/**F**inance and **B**udget) Network Working Group on ASHI (**A**fter-**S**ervice **H**ealth **I**nsurance) a régulièrement donné les informations concernant l'évolution des discussions.
- e. Le rapport contenait notamment :
  - i. Une étude coût-bénéfice quant à la possibilité d'accéder à la couverture santé du pays de résidence, ceci pour chaque individu et ses ayants-droits, laquelle deviendrait alors l'assurance primaire alors que ce qui ne serait pas couvert par celle-ci sera couvert via l'assurance de l'Organisation concernée. Les résultats de cette étude démontraient que les coûts payables par les Organisations seraient plus élevés si cette option était mise en œuvre. Le Groupe soulignait également que la couverture d'assurance maladie était différente d'un pays à l'autre.
  - ii. Une proposition de modifier les critères d'éligibilité pour une couverture à 100% proportionnellement à la durée de service.
- f. Le rapport final du Groupe a été étudié par l'Assemblée générale des Nations Unies qui a adopté la Résolution A/RES/73/279B (Annexe VI) le 15 avril 2019, dans laquelle elle prie notamment le Secrétaire général :
  - de continuer à explorer les options permettant une plus grande efficacité et la compression des coûts, y compris en ce qui concerne les obligations ayant trait au personnel en poste et le personnel qui serait recruté, dans le but de réduire les coûts des systèmes d'assurance maladie ainsi que de la couverture maladie après la cessation de service, et faire rapport à l'Assemblée à sa 75<sup>ème</sup> session ;
- g. Le Groupe de travail du FB Network ayant rendu son rapport final, il appartient au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour que les études et recommandations demandées par l'Assemblée générale soient effectuées. Le Président de la FAAFI a écrit au Secrétaire général en juillet 2019 pour demander à la FAAFI continue d'être associée à ces travaux. La réponse reçue assure la FAAFI que sa contribution lui sera demandée.

#### **iv. Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS**

35. Il est clair maintenant que nous ne pouvons plus éditer 4 bulletins par année. Nous arrivons cependant à sortir 3 numéros et le rapport annuel. Nous pouvons nous consoler par le fait que nous pouvons toujours fournir à nos membres une copie

papier à l'heure où toutes les administrations optent pour dématérialiser les informations.

36. Nous remercions le Service des publications de l'ONUG de leur soutien et l'Administration de l'ONUG pour l'impression et l'envoi de cette publication que beaucoup attendent est leur lien avec leur ancienne vie professionnelle. Nous l'envoyons toujours sous forme imprimée car, à ce jour, 68% seulement de nos membres nous ont communiqué une adresse courriel et la plupart nous ont demandé de continuer à recevoir le Bulletin sous forme papier, ce que nous nous engageons à faire tant que cela sera possible. **Vous trouverez en Annexe IX l'exemple du courrier à renvoyer pour annoncer une adresse.** Un petit nombre de nos membres a maintenant opté pour recevoir le Bulletin de façon électronique. Nous nous efforçons de tenir compte des avis pour en améliorer la qualité. Nous publions des informations sur les pensions, la fiscalité, les assurances maladie et également quelques articles sur des sujets moins sérieux. Notre Bulletin paraît grâce au travail de nombreux bénévoles pour les traductions, les recherches et la mise en page informatique. Michèle Vieille s'est jointe à notre équipe pour aider à la rédaction du Bulletin. Cependant nous recherchons toujours de l'aide pour améliorer encore l'édition des textes en français et en anglais. Douglas Helland se charge de toute la partie mise en page et formatage pour rendre le Bulletin le plus attrayant possible.
37. Nous publions souvent les informations culturelles locales par voie électronique dans notre e-NEWSLETTER ou par FLASH afin d'encourager nos membres à prendre une part active à la vie sociale dans la région lémanique. Plusieurs de ces e-NEWSLETTER ont concerné la fiscalité française, et tout particulièrement le prélèvement à la source en 2019 en France, qui pose de nombreux problèmes par sa complexité et ses fréquents changements.

**v. Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières**

38. Nous avons continué à apporter une assistance ad hoc aux retraités en situation difficile et réalisé la construction et la mise en place d'un nouveau site électronique plus élaboré [https://afics.unog.ch/AAFI-FICS Guide des Services sociaux.pdf](https://afics.unog.ch/AAFI-FICS_Guide_des_Services_sociaux.pdf)
39. Le Comité s'occupe notamment de rassembler et de mettre à la disposition de nos membres un maximum d'informations sur les services médico-sociaux de la région du Grand Genève sur le site internet de l'Association. Le Comité recherchera si nécessaire une aide ponctuelle extérieure pour résoudre les problèmes nécessitant une expertise professionnelle dans le domaine de l'assistance sociale, ce qui n'a pas été le cas en 2019.
40. Nous bénéficions aussi du soutien indéfectible de France Henry qui aide les personnes qui ne peuvent plus le faire à préparer et à soumettre leurs demandes

de remboursement de frais médicaux auprès de l'UNSMIS. Elle passe au moins une journée par semaine à démêler des factures, à expliquer les règles de remboursement et à s'assurer du suivi par UNSMIS.

41. Le règlement de notre Fonds de solidarité stipule : « Le but du Fonds est d'aider les anciens fonctionnaires internationaux qui se trouvent dans l'incapacité de faire face à des difficultés financières exceptionnelles ni par le biais d'un prêt ni par un autre moyen de financement ».
42. Certaines demandes montrent à quel point d'anciens fonctionnaires ont manqué de discernement, dilapidant la somme en capital, négligeant de faire des réserves, de prévoir un budget, oubliant que vivre plus longtemps signifie parfois des dépenses de santé accrues.

#### **vi. Développer et entretenir des liens avec des entités extérieures à l'Association dont les activités présentent un intérêt pour nos membres**

43. Sur le plan local (Cantons de Genève et Vaud, France voisine) de nombreuses activités existent en dehors des organisations internationales et s'intégrer dans la vie locale est le gage d'une retraite réussie.
44. A Genève, nous sommes très proches de la **Cité Seniors de Genève**, située à l'angle rue Amat / rue de Lausanne, Genève (<http://www.ville-geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors>) qui nous accueille un mercredi par mois de 14 à 16 heures pour le Carrefour International. Le programme est aussi disponible au Bureau de l'AAFI-AFICS. L'accueil à Cité Seniors est libre, sans limitation géographique. Plusieurs de nos membres, dont Sylvie Jacque, participent les mardi soir au Projet POLAROID (Espace intergénérationnel de conversation de langues étrangères : Echange de compétences pour pratiquer la conversation sans professeur de langue).
45. Toujours au niveau genevois, notre Association a continué d'être membre de la **Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève** (<http://www.plateformeaines.ch>) et peut ainsi recevoir et disséminer des informations utiles sur tout le tissu associatif et social destinées aux aînés. Ceci a aussi permis de créer des contacts dans de nombreux domaines liés à la santé.
46. Dans le Département de l'Ain, nous sommes restés proches du **Centre Local d'Information et de Coordination** gérontologique (CLIC) de la Communauté des Communes (CC) du Pays de Gex (Site internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). Nous saluons l'efficacité du Centre, et nous n'avons pas manqué de publier les informations sur ses nombreuses activités. Rappelons que, parmi nos membres, 400 résident dans le Pays de Gex. Le CLIC est un espace d'information et d'aide à la décision pour les personnes retraitées et leur entourage, reçus en toute confidentialité ; un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les services compétents ; un lieu de réflexion et de coordination pour les professionnels

du domicile, des établissements, les bénévoles et les élus ; un relais local de la Cellule de prévention du risque suicidaire de la personne âgée.

#### **vii. En matière de vieillissement, l'AAFI-AFICS a**

47. continué à participer aux réunions et autres activités du « NGO Committee on Ageing » Genève (Internet : <https://ageingcommitteegeneva.org> ; Twitter : @NgoAgeing ; Facebook : <https://www.facebook.com/ageinggeneva/>) ;
48. continué à participer à la réflexion sur ce que doit être le rôle de « FAFICS Focal Point on Ageing », réflexion en cours au sein de la FAFICS depuis que ce rôle a été confié à AAFI-AFICS par la Fédération lors de son Conseil de 2017 ; Nous pouvons maintenant trouver plus d'informations sur notre site.
49. (participé à la préparation et à la tenue, le 14 mai 2018, au BIT, du séminaire « Bien vieillir – Stay Younger Longer » organisé conjointement par les associations sœurs de Genève (Anciens du BIT, AOMS, Amicale de l'UIT et AAFI-AFICS). **Suite à la maladie du rapporteur nous ne pourrons pas publier un rapport final mais les interventions sont disponibles sur le site de la Section des Anciens du BIT.**
50. Nous pouvons cependant toujours déplorer le manque de places dans les établissements pour personnes âgées, tout particulièrement dans le Pays de Gex. De nouvelles structures ont été ouvertes en Haute-Savoie, à Régnier et à St Julien.
51. En ce qui concerne la Suisse, le prix de l'hébergement dans ces structures est un sujet d'inquiétude pour les retraités au bénéfice d'une pension moyenne.

#### **viii. Participer activement aux travaux de la FAAFI**

52. La FAAFI compte maintenant 63 associations dans le monde entier permettant ainsi de relayer les problèmes des retraités résidant loin des institutions.
53. L'AAFI-AFICS a participé au 48ème Conseil de la FAAFI du 15 au 17 juillet 2019 à Vienne. Cette année, le Conseil de la FAAFI ne s'est pas réuni dans le même lieu que la réunion du Comité Mixte engendrant des dépenses supplémentaires pour le voyage de notre représentant, Mohammed Sebti afin de participation à la réunion annuelle du Comité Mixte des Pensions. Les problèmes de coût de voyage et de sécurité ont dissuadés les représentants des associations de se rendre à Nairobi. De ce fait le Conseil aurait dû tenir compte d'un manque de quorum qui aurait amoindri les décisions. Lors de cette session, l'AAFI-AFICS a conforté sa place légitime (représentant les retraités de toutes les organisations internationales basées à Genève) par la confirmation de la nomination de Mohammed Sebti comme membre de la délégation de la FAAFI au Comité Mixte de la Caisse des Pensions pour la session 2019. La traditionnelle réunion d'automne du Bureau de la FAAFI, qui permet de mettre en place un programme de travail et de définir l'ordre du jour du Conseil suivant, a été repoussée à la fin janvier afin d'avoir connaissance

de la résolution de l'assemblée générale concernant le fonctionnement du Comité Mixte et la gestion de la Caisse des Pensions (CCPNU). Cependant un Bureau virtuel de la FAAFI, en octobre 2019, a permis de défricher la liste des actions à prendre.

54. L'AAFI-AFICS a continué à être très impliquée dans les travaux et la réussite de la FAAFI et à apporter sa contribution financière et humaine à la bonne marche des différentes réunions tenues à Genève ou ailleurs.
55. L'AAFI-AFICS participe de façon très active aux travaux de la FAAFI (Trésorier : Wolfgang Milzow, Katia Chestopalov : vice-présidente, jusqu'au 16 juillet 2019, Odette Foudral : élue à une forte majorité, depuis le 16 juillet), ainsi que dans les groupes de travail où la FAAFI est présente (Groupe de travail de Haut-niveau sur ASHI : Katia Chestopalov). Pierre Sayour, nouveau Secrétaire de la FAAFI depuis le 26 juillet 2018, qui participe en tant qu'invité aux réunions mensuelles de l'AAFI-AFICS. Katia Chestopalov est aussi membre du Groupe de travail sur les révisions des règles de procédures internes à la FAAFI qui fournira un rapport lors de la session du Conseil en 2020. Le travail de ce Groupe s'est déroulé de façon virtuelle afin d'éviter des dépenses de voyage.
56. Le siège de la FAAFI est fixé à Genève et des bureaux y sont mis à disposition par l'Administration de l'UNOG.
57. Il faut noter que le Secrétaire et le Trésorier vivant tous deux dans la région genevoise, leur travail reste groupé et peut s'appuyer sur l'aide logistique de l'AAFI.

#### **ix. Se rapprocher des associations du personnel en service**

58. AAFI-AFICS a continué à chercher à se rapprocher davantage des Associations du Personnel en service de l'OMPI, du HCR et de UNOG où des Associations de retraités n'ont pas été créées. Dans les autres Organisations où les Associations de retraités existent, ces relations, que l'AAFI-AFICS juge indispensables, ont continué à être maintenues via ces Associations des retraités sœurs qui participent pleinement au Comité de AAFI-AFICS.

#### **x. Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions**

59. La Caisse des Pensions a maintenant sa permanence au bureau S-060, une fois par semaine (le mardi de 9 h à 12 h). Cela permet aux retraités et futurs retraités de demander tous les renseignements pouvant influencer leurs décisions en matière de pension. Nous espérons que la fréquence des permanences sera à nouveau de 2 séances par semaine. Chacun peut trouver une foule d'informations et de formulaires (changement d'adresse ou de compte bancaire ou de filière) sur le site de la Caisse (<https://www.unjspf.org/>). Suite à la mise en place du nouveau système informatique SIAP (Système Intégré de l'Administration des Pensions) le



site INTERNET de la Caisse est maintenant plus convivial, même si on peut regretter que nombre d'informations ne figurent qu'en anglais. On peut maintenant s'inscrire au système MMS qui permet, par exemple, de vérifier si le Certificat d'ayant droit a bien été reçu.

60. Notre Association a continué à recevoir de la Caisse la liste des personnes n'ayant pas renvoyé à temps le « Certificat d'ayant-droit » signé, et qui risquent, de ce fait, de voir leur pension suspendue avec de longs mois d'attente pour la rétablir. Beaucoup de démarches sont nécessaires pour tenter de retrouver ces personnes et leur expliquer la teneur du document (voir spécimen en annexe VIII) et l'importance de le renvoyer, signé, à la Caisse des Pensions. Cette liste, distribuée aux associations sœurs qui se sont investies dans cette tâche si importante pour les retraités ne pouvant plus gérer leurs affaires, a permis de retrouver de nombreuses adresses. Concernant ces certificats d'ayant droit (CE), on lit ce qui suit sur le site de la Caisse (à la date de la rédaction du présent rapport) : « Avec la mise en place du nouveau Système intégré d'administration des pensions (SIAP), un système entièrement intégré et capable de traiter une gamme complète de procédures, la Caisse a décidé de changer le cycle de distribution des certificats d'ayant droit (CE).
61. A l'heure actuelle vous pouvez trouver les documents suivants sur le site de la Caisse des Pensions :
62. L'organigramme actuel de la Caisse <https://www.unjspf.org/about-the-fund/leadership-of-the-fund>
63. Le rapport de la session 2019 du Comité Mixte <https://www.unjspf.org/the-2019-pension-board-report-is-now-available> en anglais. Le rapport français peut être atteint en recherchant sous GOOGLE A /74/331-F. ce rapport figure aussi sur notre site.
64. Les nouveaux fascicules d'information

#### **xi. Comité Mixte de la Caisse des Pensions du Personnel des Nations Unies**

65. La 66ème Session du Comité Mixte de la Caisse des Pensions du Personnel des Nations Unies s'est tenue à la Nairobi, Kenya, du 22 au 26 juillet 2019. L'AAFI-AFICS a été représentée à la Session, dans la délégation de FAAFI, par Mohammed Sebti.
66. Le Comité Mixte a par la suite soumis le rapport de sa 66ème Session, sous une forme différente, disponible sur notre site INTERNET, à la 74ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU et celle-ci l'a examiné ensemble avec plusieurs autres documents pertinents, pour arriver à sa Résolution A/RES/73/263 qu'elle a adoptée le 27 décembre 2019 (voir ANNEXE VII).

67. La mise en œuvre des recommandations et décisions de l'Assemblée Générale contenues dans cette résolution va être débattue par toutes les entités concernées (Comité Mixte, Secrétariat de la Caisse, Comités des Pensions des Organisations Membres de la Caisse, Bureau et Associations Membres de la FAAFI), avec leurs réponses attendues à la 49<sup>ème</sup> Session du Conseil de la Fédération (Genève, Suisse, 13-16 juillet 2020) et à la 67<sup>ème</sup> Session du Comité Mixte (Genève, Suisse, 16-24 juillet 2020).
68. Madame Rosemarie McClean a été nommée Administratrice de la Caisse et Administratrice des prestations (ACAP) pour un mandat de cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 mettant un terme à plusieurs années d'incertitude concernant la Caisse.
69. **Malgré tous les efforts de l'AAFI-AFICS, il faut noter la suppression des 2 postes principaux du Bureau de Genève de la Caisse des Pensions. Alan Blythe étant nommé par intérim Secrétaire du Comité Mixte et Aliamane Bacar-Said rejoignant les effectifs de New-York. Mme Maria-Clarissa O'Donnell est chargée de superviser le travail de Genève.**

**D. POUR 2020, nous proposons de :**

70. Continuer à être actifs dans tous les domaines ci-dessus où nous avons obtenu des résultats en 2019, en particulier au sein de la FAAFI dont la 49<sup>ème</sup> Session du Conseil aura lieu à Genève du vendredi 10 juillet 2020 (réunion des 2 comités permanents sur les Pensions et ASHIL, et du lundi 13 au mercredi 16 juillet 2020 pour le Conseil lui-même.
71. Continuer à poursuivre les objectifs non atteints en 2019, à savoir :
72. Nous n'avons pas réussi à attirer suffisamment de nouveaux membres pour siéger au Comité et participer pleinement à ses travaux.
73. Au niveau des services à la clientèle, certaines activités sont regroupées (voir notre note du 20 décembre 2018) : UNSMIS (S-033 et S-035, Caisse des Pensions(S-060) et GPAFI (SW-058). Cependant l'AAFI-AFICS garde pour l'instant son Bureau E-2078.
74. Nous n'avons pas eu le temps de créer de nouveaux groupes et lieux de « rencontre café » alors que les remarques sur l'isolement sont très préoccupantes. Cependant nous avons pu mettre sur pied 2 déjeuners où nous membres ont pu se rencontrer. Nous n'avons pas convaincu tous nos membres de la nécessité de nous communiquer leur adresse courriel mais nous avons continué à recevoir ces informations qui sont incluses dans notre base de données.
75. Nous avons également pu distribuer la nouvelle liste des membres qui, hélas, est déjà obsolète du fait de nombreux changements de domicile et d'adresse courriel. **Nous vous rappelons que cette liste ne doit pas être transmise à des personnes extérieures afin de protéger les données.**

76. Fixer de nouveaux objectifs, y compris, jusqu'ici :

- a. continuer à suivre de très près, au sein de la FAAFI, les évolutions sur la couverture médicale après la cessation de service, question à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies accorde un intérêt soutenu depuis plusieurs années, sans oublier que tous les pays font face à des problèmes financiers ;
- b. continuer notre présence, par l'intermédiaire de la Fédération, dans tous les forums pertinents et ne pas manquer de vous informer, pour le meilleur, espérons-le.

## **E. REMERCIEMENTS**

77. Nous remercions certains de nos membres qui s'organisent. Le Groupe de Nyon, animé par Pauline Nicholls, s'est réuni tous les mois au café le Cham', Route de St Cergue 2, Nyon, fonctionne à merveille. Le Groupe de Ferney-Voltaire, animé par Carl Freeman, se réunit le dernier lundi du mois, à midi, au Restaurant Voltaire, 10, Grand'rue, Ferney-Voltaire. Il suffit d'un lieu et de quelques initiatives pour que les liens se resserrent. Le Groupe Shakespeare regroupant les passionnés de littérature anglaise continue également de se réunir régulièrement. Il est actuellement animé par Jack Martin.]

78. Notre Association fonctionne aussi grâce aux nombreux bénévoles extérieurs au Comité, notamment aux traducteurs, aux interprètes lors de nos Assemblées générales, à notre expert en informatique. Nous remercions chaleureusement chacun d'entre eux.

79. Nous exprimons aussi notre gratitude :

- Au Directeur général des Nations Unies,
- A l'Administration de l'ONUG,
- Au Service de Sécurité,
- Aux services d'impression et de distribution qui gèrent l'envoi du Bulletin
- Au Service de soutien informatique,
- L'AAFI-AFICS désire renouveler sa gratitude et son soutien au personnel du Bureau de la Caisse des Pensions de Genève.
- L'AAFI-AFICS désire souligner la participation active des associations sœurs de Genève aux travaux du Comité. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements.

## ANNEXE I

### Composition du Comité 2019/2020 de l'AAFI-AFICS

ABDOU Olgatte	Membre cooptée
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Membre d'honneur
BEIGBEDER Yves	Membre d'honneur
BELCHAMBER Elisabeth	Membre d'honneur
CHESTOPALOV Katia	Vice-Présidente, Vice-Présidente de la FAAFI jusqu'au 16 juillet 2019, Représentante de la FAAFI au Groupe de travail HLCM sur ASHI
COSGROVE-SACKS Carol	Membre cooptée
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Membre d'honneur
EGGLESTON Roger	Président d'honneur et Président d'honneur de la FAAFI
FERRARI Gilbert	Président d'honneur
FONTANA Roger	Membre d'honneur
FOUDRAL Odette	Présidente, Vice-Présidente FAAFI depuis le 16 juillet 2019
KONDRACHOV Anatoli	Membre, trésorier depuis le 19 janvier 2020
MATEU Juan	Trésorier-adjoint, trésorier d'honneur de la FAAFI
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Président, Pensions
MILZOW Wolfgang	Trésorier, FAAFI
NARASIMHAN Venkataraman	Trésorier jusqu'au 19 décembre 2019
NETTER Klaus	Membre d'honneur
PERRY Robin	Membre d'honneur
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secrétaire, d'honneur de la FAAFI
VANGELEYN Pierre	Vice-Président, Santé
WALZER Gerald	Membre d'honneur

#### ASSOCIATIONS SŒURS DES RETRAITÉS DE GENÈVE

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul      BLOCK TYRRELL Sue FONTAINE Barbara (questions de pensions)
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter      ROLIAN Paul
ILO Section	KIENTZLER François      DIALLO Abdoulaye BEZOU Guy
ITU Association	BIGI Fabio      BRIAND Claude
WMO Amicale	HUME David

#### ASSISTANCE TECHNIQUE

HELLAND Douglas

#### ASSISTANCE SECRETARIALE

HAHNEN Margarete

HENRY France

## ANNEXE II

### Budget 2020 adopté par le Comité

Budget 2020 adopté en Comité le 13 février 2020			
RECETTES (CHF)	Budget 2020	DEPENSES (CHF)	Budget 2020
Cotisations annuelles	6,000.00	Missions / Voyages	8,500.00
Cotisations à vie	4,000.00	Cotisation à la FAAFI	7,000.00
Dons	0.00	Fonds de solidarité	4,000.00
Transfert des Réserves du 1/25 des cotisations des membres à vie pour 1995-2019	24,000.00	Provision pour dépenses spéciales liées à ASHI et aux Pensions	3,000.00
Transfert du Fonds de Solidarité	0.00	Impôts anticipés	3,000.00
Transfert des Réserves/a	3,000.00	Hospitalité	5,000.00
Intérêts	6,000.00	Dépenses pour assistante sociale extérieure	2,000.00
Remboursement des impôts anticipés	3,000.00	Autres dépenses sociales	2,000.00
Remboursement Fonds de solidarité	2,500.00	Publicité	2,000.00
		Papeterie	1,500.00
		Matériel Informatique et logiciels	1,500.00
		Séminaires	1500.00
		Cours d'informatique	1,200.00
		Secrétariat (Allocation de transport et subsistance)	2,000.00
		Divers	1,000.00
		Frais assemblée générale	1,000.00
		Campagne de vaccination	700.00
		Frais bancaires	700.00
		Soutien aux autres Associations et cotisations	600.00
		Assurance RC de l'AAFI-AFICS	300.00
<b>Total</b>	<b>48,500.00</b>	<b>Total</b>	<b>48,500.00</b>

a/ à finaliser en fin d'exercice

# ANNEXE III

## Etats des dépenses et recettes pour 2019

AAFI/AFICS  
 ETAT DES RECETTES ET DEPENSES  
 EXERCICE 2019  
 (Exprimé en Francs Suisses)

	RECETTES		DEPENSES	
	REELLES	DUDGETEES	REELLES	BUDGETEES
<b>CONTRIBUTIONS</b>	<b>30 719.31</b>			
<i>Cotisations annuelles</i>	6 965.31	6 500.00	<i>Missions</i>	6 188.25 16 000.00
<i>Transfert du fonds de réserve</i>	23 754.00	24 000.00	<i>Contribution à la FAFICS</i>	5 218.15 5 500.00
			<i>Hospitalité</i>	4 207.90 3 000.00
			<i>Secrétariat (Déplacements)</i>	970.00 1 500.00
			<i>Frais bancaires</i>	660.20 600.00
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>11 292.60</b>		<i>Fournitures de bureau</i>	407.15 2 000.00
<i>Intérêts bruts</i>	11 092.60	9 000.00	<i>Divers (Ageing et Plateforme)</i>	325.00 1 500.00
<i>Remboursement, Fonds de Solidarité</i>	200.00		<i>Campagne de vaccination</i>	312.10 600.00
<i>Transfert du fonds de réserve</i>		5 600.00	<i>Assurance RC</i>	231.00 400.00
<i>Transfer du Fonds de solidarité</i>		3 000.00	<i>Logiciel (Matériel)</i>	172.90 1 000.00
			<i>Soutien aux autres Associations</i>	52.12 1 000.00
			<i>Frais d'Assemble Générale</i>	41.96 900.00
			<i>Autres activités sociales</i>	20.00 1 000.00
			<i>Fonds de solidarité</i>	
			<i>Dépenses exceptionnelles (ASHI)</i>	3 000.00
			<i>Publicité, communication</i>	2 000.00
			<i>Assistance sociale extérieure</i>	2 000.00
			<i>Séminaires</i>	1 500.00
			<i>Charges postales</i>	1 000.00
			<i>Logiciel (Formation)</i>	600.00
			<b>Excédent Recettes/Dépenses</b>	<b>23 205.18</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>42 011.91</b>	<b>48 100.00</b>		<b>42 011.91 48 100.00</b>

# ANNEXE IV

## Rapport des vérificateurs aux comptes

### RAPPORT DES VERIFICATEURS

#### Aux membres de l'AAFI-AFICS

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification du Bilan et du Compte des Recettes et Dépenses de l'AAFI-AFICS ci-joints pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019. Nous avons obtenu toutes les informations et explications requises de la part des responsables de l'AAFI-AFICS.

Nous nous sommes assurés de la parfaite tenue des livres, et que la situation financière ainsi que les résultats de l'année, tels qu'ils apparaissent au Bilan au 31 décembre 2019 et dans le Compte des Recettes et Dépenses pour l'année 2019 considérés conjointement avec les Notes jointes en annexe, donnent une image sincère et véritable de la situation de l'Association au 31 décembre 2019.

Par conséquent, nous recommandons à l'Assemblée générale de l'AAFI-AFICS l'adoption du Bilan au 31 décembre 2019 et du Compte des Recettes et Dépenses pour l'année échu au 31 décembre 2019.

Genève, le 17 novembre 2020

Mohammad Rharha



Ventura García Garnateo

## ANNEXE V

### Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions

#### Président

Marco Breschi FFOA-Rome

#### Vice-présidents :

Abu Khaled Masood Ahmed AFUNSOB-Bangladesh  
Jerry Barton ARICSA Vienne  
Katia Chestopalov AAFI-AFICS Genève jusqu'au 16 juillet  
Mariam Coulibally AMAFINU-Mali  
Odette Foudral AAFI-AFICS Genève, depuis le 16 juillet  
Warren Sach AFICS-NY

#### Secrétaire :

Pierre Sayour AFUS Paris et AAFI-AFICS

#### Trésorier :

Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Genève

#### Conseillers spéciaux

Linda Saputelli AFICS-NY  
Pierre Adama Traore AAFNU-BF, Burkina Faso jusqu'au 29 décembre 2019

### Représentants de la FAAFI au Comité Mixte pour 2019

#### Membres

Linda Saputelli AFICS-NY  
Marco Breschi FFOA Rome  
Gerhard Schramek ARICSA Vienna  
Warren Sach AFICS-NY

#### Suppléants

Mohammed Sebti AAFI-AFICS Genève  
Adriana Gomez AFICS-Santiago



## ANNEXE VI

### Extrait de la Résolution A/RES 73/279b concernant la gestion des charges de l'assurance maladie après cessation de service

**A/RES/73/279 B : Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019**

#### **II Gestion des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service**

*Rappelant* sa résolution 58/249 A du 23 décembre 2003, la section III de sa résolution 60/255 du 8 mai 2006, ses résolutions 61/264 du 4 avril 2007 et 64/241, la section XI de sa résolution 64/245 du 24 décembre 2009, la section IV de sa résolution 65/259 du 24 décembre 2010, ses résolutions 68/244 du 27 décembre 2013 et 69/113 du 10 décembre 2014, la section III de sa résolution 70/248 B et la section IV de sa résolution 71/272 B du 6 avril 2017, **3/5 19-06367**

*Ayant examiné* le rapport du Secrétaire général<sup>4</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif<sup>5</sup>,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général<sup>4</sup> ;
2. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif a formulées dans son rapport<sup>5</sup> ;
3. *Constate avec préoccupation* l'importance des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et se félicite des efforts faits par le Secrétaire général pour trouver des solutions, tout en soulignant les conséquences non négligeables que les propositions qui ont été faites pourraient avoir sur les budgets et les prestations auxquelles les fonctionnaires concernés auraient droit ;
4. *Note* que la cotisation qu'il est proposé de prélever sur la masse salariale entraînerait une mise en recouvrement auprès des États Membres ;
5. *Prie* le Secrétaire général d'envisager d'autres moyens d'améliorer l'efficacité et de maîtriser les coûts, notamment pour ce qui est des prestations auxquelles auraient droit les fonctionnaires actuellement en poste et les futurs fonctionnaires, en vue de réduire les dépenses de l'Organisation au titre de l'assurance maladie et de l'assurance maladie après la cessation de service et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-quinzième session ;
6. *Prend note avec satisfaction* de la proposition consistant à établir un mécanisme de modulation des droits à prestations ;
7. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quinzième session, des propositions détaillées qui seraient appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, comprenant les éléments suivants :

a) des précisions sur les changements qu'il est proposé d'apporter au mécanisme de financement qui s'appliquerait aux futurs fonctionnaires, y compris les prévisions budgétaires à moyen et à long terme pour le budget ordinaire et pour le budget des opérations de maintien de la paix ;

b) un mécanisme selon lequel la part de la prime d'assurance maladie après la cessation de service à la charge de l'organisation serait fonction de l'ancienneté des fonctionnaires, et des informations sur la manière dont le mécanisme de modulation des droits à prestations s'appliquerait aux fonctionnaires ;

c) des projections relatives aux effectifs des opérations de maintien de la paix qui pourront prétendre à des prestations d'assurance maladie après la cessation de service ;

8. *Rappelle* le paragraphe 32 du rapport du Comité consultatif et décide, pour le moment, de maintenir le financement par répartition des obligations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ;

# ANNEXE VII

## Résolution A/RES/74/263 concernant la gestion de la Caisse des pensions

---

### Soixante-quatorzième session

Point 135 de l'ordre du jour

### Projet de budget-programme pour 2020

#### Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 27 décembre 2019 A/74/res/263

VIII Dépenses d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

*Rappelant* sa résolution [70/238](#) A du 23 décembre 2015, la section XV de sa résolution [72/262](#) A et sa résolution [73/274](#) du 22 décembre 2018,

*Ayant examiné* le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur les dépenses d'administration de la Caisse et le rapport du Comité mixte sur les travaux de sa soixante-sixième session<sup>1</sup>, le rapport du Secrétaire général sur les incidences administratives et financières des recommandations figurant dans le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies<sup>2</sup>, le rapport financier et les états financiers audités pour l'année terminée le 31 décembre 2018 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la Caisse<sup>3</sup> et les recommandations qu'il contient, le rapport de la Secrétaire du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et du Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes

---

<sup>1</sup> [A/74/331](#) et [A/74/331/Corr.1](#).

<sup>2</sup> [A/C.5/74/3](#).

<sup>3</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, supplément n° 5P* ([A/74/5/Add.16](#)).

dans son rapport pour l'année terminée le 31 décembre 2018<sup>4</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif<sup>5</sup>,

1. *Prend acte* du rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies<sup>14</sup> et du rapport du Secrétaire général<sup>15</sup> ;
2. *Prend acte également* du rapport de la Secrétaire du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et du Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse<sup>17</sup> ;
3. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif a formulées dans son rapport<sup>18</sup> ;

---

4. *Rappelle* les prérogatives qui sont les siennes en ce qui concerne les questions relatives à la Caisse ;

**A Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur les travaux de sa soixante-sixième session**

5. *Souligne* qu'il importe de continuer à obtenir, à long terme, un taux de rendement réel de 3,5 pour cent par an de façon à assurer la solvabilité future de la Caisse ;
6. *Réaffirme* qu'il importe que le secrétariat de la Caisse, le Comité mixte et le Représentant du Secrétaire général appliquent toutes les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, intégralement et dans les meilleurs délais, et qu'ils lui en rendent compte dans leur prochain rapport ;
7. *Rappelle* le paragraphe 13 de sa résolution [73/274](#), décide que la chef de l'administration des pensions portera le titre d'Administratrice des pensions et que le texte des articles des Statuts de la Caisse sera modifié en conséquence ;
8. *Prie* l'Administratrice des pensions de faire appel sans tarder, en tirant parti du savoir-faire de la Division des achats du Secrétariat et dans le cadre d'une procédure de passation des marchés transparente et concurrentielle, à une entité extérieure indépendante connaissant bien les questions de

---

<sup>4</sup> [A/74/329](#).

<sup>5</sup> [A/74/7/Add.14](#).

gouvernance des fonds de pension pour qu'elle procède à une analyse complète et objective, en tenant dûment compte des meilleures pratiques des fonds de pension, et formule des recommandations sur les sujets suivants :

- a) le nombre de participants aux réunions, les catégories de participants et la fréquence des réunions ;
  - b) la répartition des sièges ;
  - c) l'instauration d'une procédure d'examen et de roulement permettant d'ajuster à intervalles réguliers la composition du Comité mixte, afin que les organisations affiliées qui remplissent les conditions voulues puissent siéger tour à tour au Comité mixte, suivant un principe de rotation juste et équitable ;
  - d) le mandat du Président et de tous les membres du Comité mixte, y compris pour ce qui est de la question des conflits d'intérêts ;
  - e) la méthode d'autoévaluation et toute restriction ou limitation appropriée à appliquer au Comité mixte et à son comité permanent ;
9. *Prie* le Comité mixte de soumettre le rapport de l'entité externe avec ses propres observations à la faveur de son prochain rapport ;
10. *Décide* que les travaux du Comité de suivi de la solvabilité de la Caisse et de la gestion actif-passif porteront uniquement sur les questions relatives à l'actif et au passif ;
11. *Souligne* que le Secrétaire du Comité mixte est pleinement indépendant de l'Administratrice des pensions et du Représentant du Secrétaire général, décide à cet égard qu'il sera choisi et évalué par le Comité de planification de la relève du Comité mixte conformément aux dispositions du statut et du règlement du personnel, tout en prenant note du transfert du poste D-1 du Bureau de Genève qui interviendra à titre temporaire à compter de janvier 2020, prie le Comité mixte, par l'intermédiaire de son comité, d'accélérer la procédure de sélection et de nomination et décide que le Secrétaire rendra compte directement au Comité mixte, tout en bénéficiant, en fonction des besoins, du soutien administratif de l'Administration des pensions et du Bureau de la gestion des investissements ;
12. *Prie* le Comité mixte de fournir un complément d'information sur les mesures qui seront prises pour garantir l'indépendance de son secrétaire vis-à-vis de l'Administratrice des pensions et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport ;
13. *Décide* qu'à l'exception des membres suppléants qu'elle élit, les membres suppléants n'auront le droit d'assister aux sessions du Comité mixte que lorsque les membres titulaires ne peuvent pas être présents et prie le Comité mixte d'appliquer cette recommandation à compter de sa prochaine session ;

14. *Souligne* que le Bureau des services de contrôle interne reste le seul organe de contrôle interne du secrétariat et des investissements de la Caisse, en conformité avec le mandat qu'elle lui a imparti dans sa résolution [48/218 B](#) du 29 juillet 1994, et souligne qu'elle est seule habilitée à modifier ledit mandat ;
15. *Rappelle* le paragraphe 31 de sa résolution [73/274](#), regrette que le Secrétaire général et le Comité mixte n'aient pas fait le point de la situation et demande de nouveau que le personnel du Bureau de la gestion des investissements et de l'Administration des pensions soit recruté sur une base géographique aussi large que possible, compte étant tenu du paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, et que tout soit fait pour qu'il soit rendu compte des progrès accomplis dans les prochains rapports ;
16. *Décide* de différer sa décision quant à l'amendement proposé à l'article 6 des Statuts de la Caisse, rappelle le paragraphe 25 de sa résolution [73/274](#) et prie instamment le Comité mixte de mettre la dernière main à un code de conduite détaillé applicable à tous ses membres et observateurs, en s'inspirant du code de conduite de la Commission de la fonction publique internationale, d'élaborer des règles et procédures appropriées pour traiter toutes les questions de déontologie, y compris les questions de confidentialité, en rapport avec les modifications demandées aux Statuts de la Caisse, notamment à l'article 6, et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport ;
17. *Décide également* de différer sa décision quant à l'amendement proposé à l'article 48 des Statuts de la Caisse et prie le Comité mixte de fournir une analyse et des éclaircissements sur les modifications proposées, en particulier d'examiner les incidences éventuelles qu'elles auraient pour les fonctionnaires et les participants de la Caisse souhaitant se tourner vers le Tribunal d'appel des Nations Unies, ainsi que les conséquences juridiques qu'elles pourraient avoir, et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport ;
18. *Prie* le Secrétaire général de fournir une analyse et des éclaircissements supplémentaires sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au Statut du Tribunal d'appel des Nations Unies pour ce qui est des questions relatives aux pensions et invite la Sixième Commission à examiner les aspects juridiques dans le contexte du prochain rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice, sans préjudice des prérogatives de la Cinquième Commission, grande commission chargée des questions administratives et budgétaires ;
19. *Prie* l'Administration des pensions de continuer à respecter l'objectif consistant à traiter les demandes de prestations dans les 15 jours ouvrables et de rendre compte de la question dans le prochain rapport du Comité mixte ;

20. *Prie également* l'Administration des pensions de tout faire pour réduire le nombre de flux de travail ouverts, en accordant une attention particulière aux dossiers dont le traitement est bloqué, d'établir et d'appliquer des objectifs de référence permettant de suivre la diminution de ces flux de travail et de rendre compte de la question dans le prochain rapport ;
21. *Accueille favorablement* la mise en place d'un rapprochement mensuel par toutes les organisations affiliées à la Caisse des pensions afin de faciliter le versement des prestations dans les meilleurs délais et demande que le point de la situation soit fait dans le prochain rapport du Comité mixte ;
22. *Prie* le Comité mixte de proroger jusqu'à sa prochaine session le mandat du Groupe de travail sur la gouvernance, sans en modifier la composition, celle-ci devant respecter la structure tripartite du Comité ;
23. *Souligne* que la stratégie d'investissement doit être guidée par l'objectif que la Caisse des pensions s'est fixé en ce qui concerne le taux de rendement réel annualisé et demande au Secrétaire général de continuer de s'employer activement à atteindre les objectifs fixés dans la politique d'investissement ;
24. *Réaffirme* que la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse revient au Secrétaire général ;
25. *Prie* le Secrétaire général, à qui incombe la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse, de continuer de diversifier les investissements en les répartissant entre les marchés des pays développés et ceux des pays émergents et des pays en développement, pour autant qu'une telle diversification réponde aux intérêts des participants et des bénéficiaires, et le prie également de veiller à ce que la décision d'investir sur tel ou tel marché soit prise avec prudence, compte pleinement tenu des quatre grands critères applicables aux investissements, à savoir la sécurité, la rentabilité, la liquidité et la convertibilité ;
26. *Note* que les marchés émergents et les marchés frontières, notamment certains marchés d'Afrique, prennent une place de plus en plus importante dans la stratégie d'investissement de la Caisse ;
27. *Note également* que le Bureau des services de contrôle interne a prévu de procéder à un audit de la gouvernance du Bureau de la gestion des investissements et demande que le rapport d'audit, accompagné des observations du Comité mixte, soit présenté dans le prochain rapport du Comité mixte ;
28. *Engage* le Secrétaire du Comité mixte à restructurer et à rationaliser le rapport du Comité pour le rendre plus concis et plus pertinent et à justifier les propositions financières et administratives de manière plus complète ;
29. *Souligne* l'importance qu'elle attache à ce que le Comité mixte continue de lui rendre des comptes sans faillir et prie celui-ci de l'informer en détail

de la suite donnée à tous les volets de la présente résolution, notamment pour ce qui est de l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne auxquelles il a souscrit, dans le rapport qu'il lui soumettra à sa soixante-quinzième session ;

## **B Dépenses d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

30. *Note* que la Caisse est financée en partie par les cotisations que lui versent les organisations affiliées et les fonctionnaires participants, les cotisations des organisations affiliées étant financées par les États Membres au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, du budget des autres organisations affiliées et des contributions extrabudgétaires ;

31. *Note également* que la Caisse est administrée par le Comité mixte, qui lui fait rapport en sa qualité d'organe subsidiaire, et demande à celui-ci de rationaliser ses modes de fonctionnement en se servant de la technologie et d'autres moyens pour réduire ses frais de fonctionnement ;

32. *Souligne* que le Comité mixte joue un rôle majeur en ce qu'il garantit la viabilité de la Caisse en assurant une gestion prudente des dépenses, en fixant des indices de référence pour les coûts et en suivant le coût par participant et par bénéficiaire et le prie de lui rendre compte des progrès accomplis dans son prochain rapport ;

33. *Rappelle* le paragraphe 33 du rapport du Comité consultatif, prend note de l'augmentation du nombre de postes qui est proposée pour le Bureau de la gestion des investissements et décide de maintenir les ressources du Bureau en personnel temporaire (autre que pour les réunions) en 2020 au niveau qui avait été approuvé pour 2019 ;

34. *Prie* la Caisse et le Secrétaire général de trouver des solutions en 2020 pour régler la question des postes P-4 et P-5 du Service administratif et prie l'Administration des pensions de rendre compte de la question dans le prochain rapport du Comité mixte ;

35. *Souligne* que le taux de traitement des prestations doit être constant et qu'il faut maintenir la qualité des services fournis aux clients en Europe, en Asie occidentale et en Afrique et, à cet égard, prie l'Administratrice des pensions de conserver, en parallèle, des moyens adéquats au Bureau de Genève et de faire le point de la question dans le prochain rapport du Comité mixte ;

36. *Approuve* les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :



## A. Secrétariat du Comité mixte

<i>Modification</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>
		P-4	
Transfert (depuis l'Administration des pensions)	Spécialiste de la gestion des programmes		1
Transfert (depuis l'Administration des pensions)	Assistant au service des séances	G(AC)	1
Transfert (depuis l'Administration des pensions)	Secrétaire du Comité mixte	D-1	1
<b>Variation nette</b>			<b>3</b>

## B. Administration des pensions

Transfert (au secrétariat du Comité mixte)	Spécialiste de la gestion des programmes	P-4	-1
Transfert (au secrétariat du Comité mixte)	Assistant au service des séances	G(AC)	-1
Transfert (au secrétariat du Comité mixte)	Chef du Bureau de Genève	D-1	-1
Transfert (au Bureau de gestion des investissements)	la Spécialiste des systèmes d'information	P-4	-1
Transfert (au Bureau de gestion des investissements)	la Assistant aux systèmes d'information	G(AC)	-1

## C. Bureau de la gestion des investissements

<b>Total (transformations)</b>			<b>11</b>
Transfert (depuis l'Administration des pensions)	Spécialiste des systèmes d'information	P-4	1
Transfert (depuis l'Administration des pensions)	Assistant aux systèmes d'information	G(AC)	1
<b>Total (gains de postes par transfert)</b>			<b>2</b>

*Abréviations* : AL = agent local ; G(1<sup>re</sup>C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes).

37. *Approuve également*, au titre du budget de la Caisse pour l'exercice biennal 2018-2019, des prévisions révisées d'un montant de 184 916 800 dollars ;
38. *Approuve en outre* des dépenses directement imputables à la Caisse d'un montant net total de 92 899 100 dollars pour 2020 ;
39. *Approuve* un montant de 7 782 200 dollars pour la part des dépenses d'administration de la Caisse revenant à l'Organisation et aux fonds et programmes des Nations Unies en 2020, dont 4 863 900 dollars imputés sur le budget ordinaire et 2 918 300 dollars sur les budgets des fonds et programmes ;
40. *Approuve également* la réduction de 2 306 300 dollars de la part des dépenses d'administration du secrétariat central de la Caisse prise en charge par l'Organisation, au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) du projet de budget-programme pour 2020 ;
41. *Autorise* le Comité mixte à ajouter un montant maximum de 112 500 dollars aux contributions volontaires versées au Fonds de secours pour 2020 ;

# ANNEXE VIII

## Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit

PENS A/5 (B-0)

**CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN**

**45994 -**

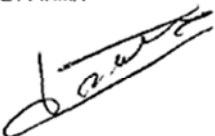
*M*

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

<p>SIGNATURE / FIRMA</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div> <p style="font-size: small; text-align: center;">(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)</p>	<p>JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE TOUJOURS: <i>FRANCE</i></p> <p><u>PRESTATION(S)</u> <i>RETRAITE</i></p>
<p>DATE &gt; <i>7 Novembre 2012</i></p>	

**IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE**  
**SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI**  
**SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI**

<p>Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo</p>	<p>Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.</p>				
<p>Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; padding: 2px;">SIGNATURE / FIRMA</td> <td style="width: 50%; border-bottom: 1px solid black; padding: 2px;">OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL</td> </tr> <tr> <td style="height: 30px;"></td> <td></td> </tr> </table>		SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	
SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL				

## ANNEXE IX

### Lettre d'enregistrement d'une adresse courriel

Genève, le 8 mars 2020

#### **Nous avons besoin de votre adresse courriel !**

Cher adhérent d'AAFI-AFICS,

Nous essayons de maintenir le plus à jour possible notre base de données mais nous avons noté que nous n'avons pas votre adresse courriel. Les communications se faisant partout de plus en plus par voie électronique, nous pensons que vous avez peut-être une adresse courriel et nous vous saurions gré de nous la communiquer le plus tôt possible afin que nous puissions l'insérer dans notre base de données. Cette adresse vous permettrait de recevoir les informations figurant sur les lettres informatiques envoyées à nos membres ayant communiqué cette information. Si vous avez un parent ou un ami qui a une adresse électronique, il-elle pourrait servir de boîte aux lettres et vous permettre d'être mieux informé-e.

Il va sans dire que nous n'avons pas l'intention de supprimer l'envoi du Bulletin sous forme papier sauf si vous demandez de recevoir uniquement une copie électronique.

Profitez aussi de ce courrier pour mettre à jour, si besoin est, les autres informations vous concernant en vous basant sur la liste des membres que nous venons de vous envoyer.

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse courriel :** .....\*)

\*) Adresse à utiliser pour me joindre par un intermédiaire : .....

#### **Merci de renvoyer les informations à :**

**AAFI/AFICS, c/o data base, Room E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève, Suisse**

Pensez aussi à consulter notre site INTERNET qui contient beaucoup d'informations <https://afics.unog.ch> ou, pour simplifier le travail des bénévoles à nous poser vos questions par courriel à [aafi-afics@un.org](mailto:aafi-afics@un.org).

Je vous remercie d'avance de votre aide et vous présente mes meilleures salutations.

Formule sans signature

Odette Foudral, Présidente de AAFI/AFICS

# OVERVIEW

## AAFI-AFICS IN FIGURES

Number of members on 31 12 2019: 3329; 31 12 2018: 3354; 31 22 2017. 3401

New members in 2019: 23; 2018: 29; 2017: 43; 2016: 43; 2015: 36

Sadly, we have to note a number of deaths of former colleagues. Many surviving spouses remain members of the Association.

Number of members with an e-mail address: 2280

Information letters: 4

Number of Committee meetings: 9

Visitors/telephone calls/e-mails: on average 20 each week.

## ANNEXES

I - AAFI-AFICS Committee in 2019-2020 (in French only)

II - 2020 budget adopted by the Committee

III - Accounts for 2019 (in French only)

IV - Statement by the auditors (in French only)

V - Composition of the FAFICS Bureau and Delegations to the UNJSPF Pension Board" (in French only)

VI - Extract from A/RES/73/279 B concerning special subjects relating to the proposed programme budget

VII - Extract from the Resolution A/RES/74/263 concerning the management of the Pension Fund

VIII - Specimen Pension Fund Certificate of Entitlement

IX - Letter inviting our members to provide an e-mail address

# ANNUAL REPORT FOR 2019

## INTRODUCTION

1. AAFI-AFICS is an Association in constant evolution and is therefore required to take account of present-day realities. To this end the Association has continued to assume its place within FAFICS to ensure a presence in all areas where the interests of retirees are treated (Annex V).

### A. THE ROLE OF THE COMMITTEE

2. The list of Committee members for 2019-2020 is given in Annex I. In 2019 the Committee lost a member, Nari (Venkataraman Narasimhan), who had been the Association's Treasurer for 25 years. We have lost not only an eminent member of the Committee but also a true friend.
3. A number of other valued members have also left us, to whom we have paid homage in the *Bulletin*. The President of AAFNU-BF (Burkina-Faso), Pierre Adama Traoré, and Jean Brogini, secretary-treasurer of FAFICS from 1996 to 2002, also disappeared in the autumn of 2019.
4. In 2019 the Committee met nine times for roughly three hours of discussion at each session. The activities of sister associations are also reviewed since each of them gives specific guidance and support to its members, especially concerning health insurance.,
5. One task of the Committee is to prepare and adopt a budget. The 2020 budget is given in Annex II. It is particularly important to manage wisely the funds acquired by the Association over the years with the dramatic fall in interest rates in more recent years, and, unfortunately, lower membership. Our annual members should pay their fees (CHF 40.00) every year prior to April.
6. Due to the pandemic, we could not hold a general assembly. However the Committee approved the accounts after usual checking by the auditors (ANNEX III and IV).
7. The Committee studies the documents that will be discussed at the annual session of the FAFICS Council so that the AFICS representatives have a clear mandate. The AAFI-AFICS Committee also prepares documents on subjects which it deems should be discussed by the FAFICS Council.
8. The Bureau of the AAFI-AFICS Committee, composed of the Chairman, Vice-Chairmen and the Treasurer, meets at least once a week at the Palais des Nations. Mohammed Sebti, the representative of FAFICS on the Pension Board, and Pierre Sayour, secretary of FAFICS, are also invited. Bureau members maintain close communication by telephone and e-mail. They participate regularly in other meetings and activities that are relevant to the work of the Association.

9. Anatoly Kondrachov has now taken over the functions of the treasurer, and Olga those of secretary. We have also benefited from the assistance of Gerald Walzer and Carol Cosgrove-Sachs, who undertook to remodel our brochure to make the Association more perceptible.
10. **The members of the Committee, all volunteers, meet once a month.**
11. A permanence, taken in turn, is open every Wednesday morning.
12. In addition, on Thursday morning Odette Foudral, France Henry and Margarete Hahnen are present to ensure the follow-up to e-mails and voice-mail messages. It is, however, wise to make an appointment by mail, telephone or e-mail ([aafi-afics@un.org](mailto:aafi-afics@un.org)), bearing in mind that the formalities for access to the Palais can take some time and may be limited during large conferences. In any case, it is not possible to enter by car due to the massive reduction of parking space during the construction of the new building.
13. This year it has been particularly complicated for the volunteers who endeavour to ensure that the Association is functioning correctly. The numerous innovations introduced by the UNOG Administration are difficult to handle especially when it is not on a daily basis. Some examples:
  - a. The telephone system – with an identity code of course.
  - b. The management of the photocopy machines, entailing the use of the access card with a microchip in order to make one single copy.
  - c. Laptops to allow teleworking
  - d. Plus, of course, an e-mail system which is really not easy to use.
  - e. These numerous changes constantly perturb our work and complicate the Wednesday permanence. A lot of precious time is lost that could be better used for the benefit of our members.

## **B. OBJECTIVES FOR 2019**

14. The Committee had set the following objectives for 2019.
15. To continue to examine all matters that are of concern to retirees.
16. To attract more members. This is crucial to ensure an optimal representation of former international staff members on the Pension Board, where they are represented by FAFICS. The greater the number of retirees who are members of the different retiree Associations around the world, the greater is the representativity of FAFICS both in numbers and geographically. FAFICS defends the interests of retirees at the Pension Board and draws the attention of this body to the specific problems of retirees in different parts of the world, making proposals to find appropriate solutions.

17. To obtain a better representation of retirees within the management committees of the health insurance schemes, in particular that of UNSMIS (UNOG, HCR and WMO). Around 25% of the members of the Mutual Society are retirees and the subject was raised at the 2018 and 2019 sessions of the FAFICS Council.
18. To this end a letter was addressed to the UN Secretary-General on 30 August 2017. In addition, the FAFICS representatives on the High-Level Group on ASHI requested that this be included on the agenda of meetings in 2018. After long discussions the Working Group concluded that the question of the representation of retirees was not part of its mandate.
19. Provide reliable information to members of AAFI-AFICS in the *Bulletin*, by E-NEWSLETTER or on the website.
20. To assist retirees who may no longer be able to carry out certain administrative tasks or who have encountered unexpected financial difficulties.
21. To assist retirees in administrative formalities with the Pension Fund.
22. To develop and maintain relations with bodies outside the Association whose activities may be of direct interest to our members, so that they may benefit from the contacts that have been established and the information received.
23. Participate actively in the work of FAFICS, of which AFICS is a founding member.
24. To maintain close relations with the associations of active staff. Both retirees and active staff have many interests in common, notably concerning pensions and health insurance.

## **C. RESULTS**

### **i. Dealing with all subjects**

25. Amongst the subjects that came to our attention this year was that of the poor participation of our members in the General Assembly. This meeting is important since it provides the opportunity to talk to members and complete the information received between the preparation of the annual report and the time of the meeting.

### **ii. Attracting more members**

26. AFICS has continued to be present and participate actively in the UNOG and ILO pre-retirement seminars, and thus draw the attention of future retirees to the importance of joining a retiree association and inform them of the activities of AFICS. Our Guide to Retirement is available on our INTERNET site (<https://afics.unog.ch>).and for active staff on the INTRANET sites of UNOG and the ILO.



27. To be more perceptible AAFI-AFICS has revised the presentation of the brochure and the membership application form. A working Group composed of Carol Cosgrove-Sacks, Gerald Walzer, Samuel Mbele-Mbong and Abdoulaye Diallo, has drawn up, in close cooperation with the Committee, the proposed new documents.
28. The membership fee for life members only of sister Associations is CHF 150 instead of CHF 300 to attract more members and ensure that AFICS is better able to optimize its defense of the interests of retirees, while encouraging them to join the association of their organization. The life membership fee for those who join only AFICS remains at CHF 400.
29. Coordination with the retiree associations of local Specialized Agencies has made it possible to hand simultaneously to departing staff the documents concerning membership of their association and of AFICS.

**iii. Obtaining a better representation of retirees on the management committees of the health insurance schemes**

**30. UNSMIS (UNOG, HCR, WMO)**

- a. Two representatives of retired members have a status of observer on the Executive Committee of the Staff Mutual Insurance Society. A full representation of retired members on the Committee is still not recognised officially although this is the case in most UN-system schemes. The observer status depends on a decision of the Committee which can be questioned at each new mandate. The United Nations, despite the many conventions for which it is a depository, has difficulties in recognizing the situation of its own retirees.
- b. Giovanni Pizzini is the new Executive Secretary since 1 January 2020, while Mrs Jane Warmin was appointed interim deputy chief. In 2019, with more regular meetings, it has been possible to increase the reimbursement ceilings for long-term care. This information was contained in our February 2020 *Bulletin*.
- c. The Bureau of AAFI-AFICS has established regular contact with the new Executive Secretary to deal with the problems raised by our members.
- d. The UNSMIS reception area which was situated in 26-1 (above SAFI) has moved to offices S-033 and S-035 (near to the Palais des Nations medical service) and is open from 10h00 to 16h00 from Monday to Friday. The UNOG Administration has decided to group most of its services (Pension Fund, cartes de légitimation, etc.) in this area until the reconstruction work is completed. It is regrettable that this information was not communicated to retirees either by a circular letter or on the INTERNET. Since access to the Palais is more and more laborious and complicated for retirees, especially those with problems of

mobility, it is wise to make enquiries by INTERNET ([unsmis@un.org](mailto:unsmis@un.org)). The new premises ensure confidentiality since a ticket must be obtained prior to being invited into the office.

- e. As in the past, UNSMIS offered free vaccination against influenza to retirees able to go to the Palais. AAFI-AFICS offered its traditional welcome with tea, coffee and biscuits for both members and non-members of the Association. This interlude is much appreciated and allows retirees to meet former colleagues and catch up on news. About 750 people were vaccinated between 15 and 18 October, despite an anti-vaccination campaign. Our heartfelt thanks to the volunteers who give their time to join us on this occasion. Parking places had been reserved for retirees coming for a vaccination but for some inexplicable reason they were prevented from entering by car although age makes travel more difficult.

### 31. CIGNA / UNSMIS (ITU)

- a. The contract between the ITU and CIGNA came to an end in 2019. The ITU has joined UNSMIS, the scheme which insures the staff of UNOG, WMO and UNHCR. UNSMIS is a mutual society that is not run on a commercial basis.
- b. The 3000 ITU insured members joined UNSMIS on 1 January 2020.
- c. The members of CIGNA will, however, lose the possibility of being able to benefit from the CIGNA supplementary insurance plan, and only those who were members of GPAFI will be able to return to their former complementary insurance which, it must be recognised, practices very high tariffs.

### 32. SHIF (ILO)

- a. In July 2018 amendments to the Staff Health Insurance Fund regulations and administrative rules came into effect. These introduce or complement previous amendments concerning reimbursement at 100% of certain preventive and screening procedures for cancers, vaccinations, and rehabilitation treatment. This applies also to alternative medicine treatment such as acupuncture, osteopathy, traditional Chinese medicine or Ayurveda, these latter at a fixed price rate.
- b. The delays in reimbursement are less for those living in Europe but are still lengthy for those living in other continents. An on-line reimbursement request procedure has been introduced for serving staff; retirees will have to wait until 2020. It will still be possible, however, to make claims on paper.
- c. The management of SHIF is still a matter of concern for the Section of Former Officials. While active staff are able to obtain information on internal web sites, this is not the case for retirees, especially older people who do not use IT media, which is why the Section continues to insist that they receive information through the SHIF bulletin. At the special request of the Section of Former Officials, the updated Statutes and Regulations were printed on paper

and sent to retirees, who also now receive a paper copy of the SHIF information Bulletin.

### 33. SHI (WHO)

- a. As in 2015, there was an election in 2019 for the six persons who represent retirees in the committees around the world that manage the WHO Health Insurance scheme. The Oversight Committee acts as advisor to the Director-General in all matters relating to health insurance. Senior WHO officials, representatives of participants and internal and external advisors take part in this Committee. The Standing Committee deals with individual matters in dispute and recommends to the Oversight Committee revisions to the regulations based on their experience.
- b. In 2020 the insurance improved some benefits, including medical check-ups for retirees.
- c. Each year the insurance publishes an information Bulletin which also contains a message from the representatives of the retirees.
- d. In 2018, the number of retirees and beneficiaries represented 23% of those insured, a total that remains stable.

**NB.**

- 1. It is not possible for a retiree to add a dependent family member or members to their insurance coverage after separation from service.**
- 2. It is not possible to rejoin the scheme if, on separation from service, a retiree has decided to withdraw from the SHI.**

### 34. After-Service Health Insurance (ASHI)

- a. The participants at the AAFI-AFICS 2017 General Assembly requested that this item be discussed together with questions on insurance even if ASHI is treated at a higher level.
- b. UN General Assembly Resolution A/RES/68/244 specifically requested the Secretary General “to undertake a survey of current healthcare plans for active and retired staff within the United Nations system, to explore all options to increase efficiency and contain costs, and to report thereon at its 70<sup>th</sup> session”.
- c. Accordingly, the Finance and Budget Network of the High-Level Management Committee of the Chief Executives Board for Coordination created a Working Group on After-Service Health Insurance (ASHI). This Group was composed of representatives from 18 organizations in the system, the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) and CCSUIA (representing serving staff). The Secretary-General has made several reports on the work of the Group, which began in 2015, to the General Assembly, and continued in 2018. The final report of the Working Group was submitted at the end of 2018,

- d. Katia Chestopalov (FAFICS representative on the inter-agency High-Level Committee, has reported regularly on the progress of the discussions.
- e. The report contained:
  - i. A cost-benefit study of the possibilities of acquiring health insurance coverage in the country of residence for each individual and his/her dependents, which would thus be the primary insurance, whilst those who would not thus be covered would come under the insurance scheme of the Organization concerned. The results of this survey showed that with this option the cost to the Organizations would be higher. The Group also underlined that insurance coverage differs widely from one country to another.
  - ii. A proposal to modify the conditions of eligibility to offer a 100% coverage proportional to the length of service.
- f. The final report of the Working Group was presented to the UN General Assembly which adopted Resolution A/RES/73/279B (Annex VI) on 15 April 2019, which requests the Secretary-General, notably to continue to explore options that will allow higher efficiency and the compression of costs, including obligations to serving staff and those who will be recruited, with the aim of reducing the cost of health insurance schemes and coverage of after-service health care, and to report to the 75<sup>th</sup> session of the General Assembly
- g. The FB Network Working Group having made its final report, it is now up to the Secretary-General to take measures to ensure that the studies and recommendations of the General Assembly are put in place. In July 2019 the President of FAFICS wrote to the Secretary-General to request that FAFICS continue to be associated with this task. The reply received ensures that this will be the case.

#### **iv. Providing reliable and precise information to AAFI-AFICS members**

- 35. It is now clear that we can no longer issue four *Bulletins* per year. We can however publish three *Bulletins* and the Annual Report. We can draw some comfort from the fact that we are still able to offer a paper issue when most administrations are opting for dematerialization
- 36. We wish to thank the UNOG Publications Service for their support and the Administration for printing and distributing the *Bulletin* which is, for many, a link with their former professional activities. We are still sending out a paper issue since only xxx of our members have provided an e-mail address and most members have requested to receive a paper version, and we shall do it as long as possible. **You will find in ANNEX IX the sample of the letter to use to provide your e-mail.** A small number have now asked to receive the *Bulletin* electronically. We endeavour

to take all opinions into account to improve the quality. We publish information on pensions, taxation, health insurance, and also some articles of a less serious nature. The *Bulletin* can be issued thanks to the assistance of a number of volunteers for translations, research and electronic layout. Michèle Vieille has joined the *Bulletin's* editorial team, but we are still looking for volunteers to help improve our texts in both French and English. Douglas Helland ensures all the tasks of layout and formatting to make the *Bulletin* as attractive as possible.

37. We also send out e-mail information on local cultural activities by NEWSLETTER or FLASH to encourage our members to take part in the social life of the “Léman region”. Several NEWSLETTERS have given information on French taxation and more particularly deduction at source in 2019 which raises many questions due to its complexity and frequent changes.

**v. Providing support to retirees who are no longer able to manage some administrative formalities or with financial difficulties**

38. We have continued to provide ad hoc assistance to retirees who have encountered difficulties and have created and set up a new enhanced website <https://afics.unog.ch/AAFI-AFICS Guide des Services sociaux.pdf>
39. The Committee has put together for our members a wealth of information concerning the medico-social services available in the Greater Geneva region. If necessary, the Committee may seek expert professional help on social welfare but this has not been needed in 2019.
40. AFICS is also fortunate to have the unwavering assistance of France Henry who helps retirees with the preparation and submission of complex reimbursement claims to UNSMIS. France spends at least one day a week unravelling bills, explaining the rules and follow-up.
41. The Rules of the AFICS Solidarity Fund state that the purpose of the Fund is to assist former international staff members faced with unexpected financial difficulties that cannot be met by taking a loan or other financial means.
42. Some requests reveal a lack of wisdom of retirees who have squandered their lump sum, have no savings and have not made a budget. A longer life span often means increased medical expenses.

**vi. Develop and maintain relations with bodies outside the Association that may be active in areas of interest to our members**

43. At the local level (Cantons of Geneva and Vaud, and in neighbouring France) there are many activities outside the sphere of the international organizations. Integration in local life is the guarantee of a successful retirement.
44. In Geneva we have close links with the **Cité Seniors**, located on the corner of the rue de Lausanne and rue Amat (<http://www.ville-geneve.ch/themes/social/cite-seniors>) where we meet for a Carrefour International once a month, Wednesday afternoon from 14h00 to 16h00. The programme is available in the AAFI-AFICS office. The Cité Seniors is open to everyone. On Tuesday evening, many of our members, including Sylvie Jacques, take part in the POLAROID project (an intergenerational forum for conversations in different languages; an exchange of competence without language teachers).
45. Also at the Geneva level, AFICS is still a member of the **Plateforme des associations d'ainés de Genève** (<http://www.plateformeaines.ch>) and can thus receive and distribute useful information on a range of associations and social services designed for older people, including contacts in the health sector.
46. In the Department of Ain there are close relations with the CLIC (**Centre local d'information et de coordination gérontologique**) managed by the CC (Communauté des communes) of the Pays de Gex (<http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). We welcome the efficiency of the Centre and publish information on their many activities. Some 400 members of AFICS live in the Pays de Gex and the CLIC provides assistance to retirees and their families in all confidentiality in taking decisions and guiding them to the competent service. The CLIC coordinates professional aid at home, in an establishment, volunteers and elected officials; it is a local branch in the prevention of the risk of suicide in older persons.

**vii. Concerning ageing, AFICS has continued to:**

47. Participate in the meetings and other activities of the NGO Committee on Ageing > Geneva (Internet: <https://ageingcommitteegeneva.org>; Twitter: @NgoAgeing; Facebook: <https://facebook.com/ageinggeneva>).
48. Participate in reflection on the role of the FAFICS Focal Point on Ageing, a task that was confided to AAFI-AFICS at the FAFICS Council session of 2017. More information is now available on our site.
49. Participate and take part in the 2018 ILO Seminar "Stay Younger", organized together with organized jointly by the associations of the ILO, WHO, the ITU Amical and AAFI-AFICS. Due to illness of the rapporteur, it is not possible to issue a final

report but the different interventions are available on the site of the ILO Section of Former Officials.

50. The shortage of places in establishments for older persons is still a major problem, especially in the Pays de Gex. New structures have now been created in Haute-Savoie, in Régnier and St.Julien.
51. In Switzerland the cost of accommodation in such establishments is very concerning particularly for retirees with only a modest pension.

### **viii. Participate actively in the work of FAFICS**

52. FAFICS now has 63 member associations around the world making it possible to reflect on the problems of retirees who live far from a central institution.
53. AAFI-AFICS took part in the 48<sup>th</sup> FAFICS Council in Vienna from 15 to 17 July 2019. This year the FAFICS Council was not held in the same place as the Pension Board, which entailed travel costs for our representative, Mohammed Sebti. The problems of travel costs and security dissuaded the representatives of associations to travel to Nairobi. The Council should therefore have taken into consideration the lack of a quorum when making decisions. During this meeting AAFI-AFICS strengthened its legitimate position (representing the retirees of all the organizations based in Geneva) with the confirmation of the nomination of Mohammed Sebti as a member of the FAFICS delegation to the 2019 session of the Pension Board. The traditional autumn meeting of the FAFICS Bureau, which draws up the work programme and the agenda of the next Council session, was postponed to end-January in order to have the text of the resolution to be taken by the General Assembly on the functions of the Pension Board and the management of the Pension Fund (UNJSPF). However, a virtual FAFICS Bureau meeting in October 2019 made it possible to prepare the ground for future action.
54. AFICS continued to actively assist in the work and success of FAFICS and to contribute both financially and in person in the smooth running of its meetings held in Geneva and elsewhere.
55. AAFI-AFICS plays a lead role in FAFICS (Wolfgang Milzow: Treasurer; Katia Chestopalov: Vice-President until 16 July 2019; Odette Foudral: elected Vice-President with a large majority since 16 July), and in the working groups where FAFICS is present (High-level Working Group on ASHI: Katia Chestopalov), Pierre Sayour, Secretary of FAFICS since 26 July 2018, who is invited to participate in the monthly AAFI-AFICS Committee meetings. Katia Chestopalov is also a member of the Working Group on the revision of the FAFICS rules of procedure that will report to the Council meeting in 2020. To avoid travel costs, the Group practices teleworking.
56. The FAFICS Headquarters are located in Geneva. Offices are made available to the Federation by the UNOG Administration.

57. Both the Secretary and the Treasurer live in the Geneva region. They are therefore able to work together closely with the logistical assistance of AFICS.

#### **ix. Cooperation with associations of active staff**

58. AAFI-AFICS continues to seek a closer relationship with the associations of serving staff of WIPO, the UNHCR and UNOG which do not have a retiree association. In the other organizations, AFICS deems it is indispensable to maintain good relations through the sister retiree associations that participate fully in the AAFI-AFICS Committee.

#### **x. Assistance to retirees in administrative transactions with the UN Staff Pension Fund**

59. The Pension Fund now has a permanence in Office S-060 once a week (Tuesday from 9 h to 12 h), which allow retirees and future retirees to obtain all information necessary to make decisions concerning their pensions. We hope that it will again be possible to open the permanence twice a week. A wealth of information and documentation (change of address or bank account) is available on the Fund's website (<https://www.unjspf.org>). Since the installation of the new IT system (IPAS), the site is more user-friendly, although it is still regrettable that much of the information is available only in English. It is now possible to register with the MMS to find out, for example, if the Certificate of Entitlement (CE) has been received.

60. AFICS continues to receive from the Pension Fund a list of those who have not returned their CE and risk a suspension of the payment of their pension, which will result in a prolonged wait before payment can be re-established. Locating these retirees and explaining the importance of signing and returning this document (see specimen in Annex VIII) to the Pension Fund is a lengthy task. This list, which is also distributed to our sister associations, who have made an important contribution, has resulted in identifying a number of retirees who were no longer able to respond. Concerning these certificates (CE), the site of the Pension Fund states that with the introduction of IPAS, an entirely integrated system that can deal with a wide range of procedures, the Fund has decided to alter the manner of distribution.

61. At the time of drawing up this report, the site of the Pension Fund contains the following:

62. The organigramme of the Fund (<https://www.unjspf.org/about-the-fund/leadership-of-the-fund>).

63. The report of the 2019 session of the Pension Board; <https://www.unjspf.org/the-2019-pension-board-report-is-now-available>, in English.

64. The new information brochures.



## **xi: The Pension Board**

65. The 66<sup>th</sup> session of the Board of the UNJSPF was held in Nairobi, Kenya, from 22 to 26 July 2019. AAFI-AFICS was represented in the FAFICS delegation by Mohammed Sebti.
66. The Pension Board later submitted the report on its 66<sup>th</sup> session in a different format, which is available on our web site, to the 74<sup>th</sup> session of the UN General Assembly, which examined it together with number of other pertinent documents to reach Resolution A/RES/74/263, adopted on 27 December 2019 (see Annex VII).
67. The implementation of the recommendations and decisions of the General Assembly contained in this resolution will be examined by all the bodies concerned (Pension Board, the secretariat of the Pension Fund, the Pension Committees of the organizations members of the Fund, the Bureau and member associations of FAFICS). Their reply will be submitted to the 49<sup>th</sup> session FAFICS (Geneva, Switzerland, 13-16 July 2020) and the 67<sup>th</sup> session of the Pension Board (Geneva, 16-24 July 2020).
68. Mrs Rosemarie McClean has been appointed as Administrator of the Fund and Administrator of ACAP for five years from January 2020, thus bringing an end to several years of uncertainty concerning the Fund.
69. **Despite the efforts made by AAFI-AFICS, please note the abolition of the two senior posts in Geneva. Alan Blythe has been appointed as interim secretary of the Pension Board, and Aliamane Bacar-Said has joined the staff of the Fund in New York. Mrs Maria-Clarisse O'Donnell is now the supervisor of the Geneva office.**

## **D. FOR 2020, WE INTEND**

70. To continue to be active in all sectors where we obtained results in 2019, in particular within FAFICS. Its 49<sup>th</sup> Council will be held in Geneva from Friday, 10 July (a meeting of its two working groups on pensions and on ASHI) and from 13 to 16 July for the Council itself
71. To continue to pursue the aims not achieved in 2019, notably:
72. We have not been able to induce sufficient new members to join the Committee and participate fully in its activities.
73. At the client-service level, some are grouped together (see our note of 20 December 2018); UNSMIS (S-033 and S-035), Pension Fund (S-060) and GPAFI (S-058). However, for the time being AAFI-AFICS remains in Office E-2078.
74. We have not had sufficient time to create new groups or coffee mornings, although the reports on loneliness are very worrying. We were, however, able to organize two lunches where members had the occasion to meet. We have not yet convinced all

our members of the need to inform us of their e-mail addresses that can then be included in our database

75. We did publish a new List of Members which, alas, is already out of date because of the many changes of home and e-mail address. **Please note that this list should not be conveyed to people outside the Association for reasons of confidentiality.**

76. Fix new objectives, including:

- a. To follow closely, within FAFICS, progress on medical coverage after retirement, an area to which the UN General Assembly has accorded a great deal of attention for many years, remembering always that all countries are faced with financial difficulties.
- b. To continue to be present, through FAFICS, in all relevant bodies, and to keep you informed ... for the best we hope.

## E. THANKS

77. We wish to thank those of our members who successfully organize get togethers, such as the Nyon Group, led by Pauline Nicholls, that meets at the Café Cham', route de St. Cergue 2, Nyon, and the Group in Ferney-Voltaire, led by Carl Freeman, who meet on the last Monday of each month at midday at the Restaurant Voltaire, 10 Grand'Rue, Ferney-Voltaire. A place to meet and a little goodwill is all that is needed. The Shakespeare Group of members inspired by English literature also continues to meet regularly, under the leadership of Jack Martin

78. The Association is also able to function thanks to volunteers outside the Committee, translators, interpreters for the General Assembly, and our IT expert. A warm thanks to all of them.

79. We also express our deep gratitude to:

- The Director-General of UNOG
- The UNOG Administration
- The Security Service
- The Printing and Distribution Services who administer the dispatch of the *Bulletin*
- The IT Service
- The Association wishes to renew its gratitude and support to the staff of the UNJSPF Office at Geneva
- And once again to stress the active participation of the sister associations in Geneva in the work of the Committee, for which we extend our warmest thanks.

## ANNEX I

### AAFI-AFICS Committee in 2019-2020 (in French only)

ABDOU Olgatte	Membre cooptée
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Membre d'honneur
BEIGBEDER Yves	Membre d'honneur
BELCHAMBER Elisabeth	Membre d'honneur
CHESTOPALOV Katia	Vice-Présidente, Vice-Présidente de la FAAFI jusqu'au 16 juillet 2019, Représentante de la FAAFI au Groupe de travail HLCM sur ASHI
COSGROVE-SACKS Carol	Membre cooptée
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Membre d'honneur
EGGLESTON Roger	Président d'honneur et Président d'honneur de la FAAFI
FERRARI Gilbert	Président d'honneur
FONTANA Roger	Membre d'honneur
FOUDRAL Odette	Présidente, Vice-Présidente FAAFI depuis le 16 juillet 2019
KONDRACHOV Anatoli	Membre, trésorier depuis le 19 janvier 2020
MATEU Juan	Trésorier-adjoint, trésorier d'honneur de la FAAFI
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Président, Pensions
MILZOW Wolfgang	Trésorier, FAAFI
NARASIMHAN Venkataraman	Trésorier jusqu'au 19 décembre 2019
NETTER Klaus	Membre d'honneur
PERRY Robin	Membre d'honneur
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secrétaire, d'honneur de la FAAFI
VANGELEYN Pierre	Vice-Président, Santé
WALZER Gerald	Membre d'honneur

#### ASSOCIATIONS SŒURS DES RETRAITÉS DE GENÈVE

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof	
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul	BLOCK TYRRELL Sue
	FONTAINE Barbara	(questions de pensions)
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter	ROLIAN Paul
ILO Section	KIENTZLER François	DIALLO Abdoulaye
	BEZOU Guy	
ITU Association	BIGI Fabio	BRIAND Claude
WMO Amicale	HUME David	

ASSISTANCE TECHNIQUE  
HELLAND Douglas

#### ASSISTANCE SECRETARIALE

HAHNEN Margarete  
HENRY France

## ANNEX II

### 2020 budget adopted by the Committee

Budget 2020 adopted on 13rd February 2020 by the Committee			
INCOME (CHF)	Budget 2020	EXPENDITURE (CHF)	Budget 2020
Annual membership	6,000.00	Missions / Travel	8,500.00
Life membership	4,000.00	FAFICS contribution	7,000.00
Donation	0.00	Reserve for solidarity fund	4,000.00
Transfer from Reserve 1/25 of life Members' contribution from 1995-2019	24,000.00	Provision for special expenses linked to ASHI and Pensions	3,000.00
Withdrawal for solidarity fund reserve	0.00	Advanced Taxes	3,000.00
Withdrawal from reserves a/	3,000.00	Hospitality	5,000.00
Interest	6,000.00	External Social Welfare Expenses	2,000.00
Refund of taxes	3,000.00	Other social activities	2,000.00
Solidarity Fund re-imbursement	2,500.00	Publicity	2,000.00
		Office/computer Supplies(SHARP)	1,500.00
		Computers and softwares expenses	1,500.00
		Seminars	1500.00
		Training for new softwares	1,200.00
		Secretariat (Transport allowance and subsistance)	2,000.00
		Miscellaneous	1,000.00
		General Assembly expenses	1,000.00
		Vaccination Campaign	700.00
		Bank Charges	700.00
		Support to other Associations	600.00
		Third Party Insurance of AAFI-AFICS	300.00
<b>Total</b>	<b>48,500.00</b>	<b>Total</b>	<b>48,500.00</b>

a/ To be finalized at the end of year

# ANNEX III

## Accounts for 2019 (in French only)

AAFI/AFICS  
 ETAT DES RECETTES ET DEPENSES  
 EXERCICE 2019  
 (Exprimé en Francs Suisses)

RECETTES		DEPENSES			
	REELLES	DUDGETEES		REELLES	BUDGETEES
<b>CONTRIBUTIONS</b>	<b>30 719.31</b>				
<i>Cotisations annuelles</i>	6 965.31	6 500.00	<i>Missions</i>	6 188.25	16 000.00
<i>Transfert du fonds de réserve</i>	23 754.00	24 000.00	<i>Contribution à la FAFICS</i>	5 218.15	5 500.00
			<i>Hospitalité</i>	4 207.90	3 000.00
			<i>Secrétariat (Déplacements)</i>	970.00	1 500.00
			<i>Frais bancaires</i>	660.20	600.00
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>11 292.60</b>		<i>Fournitures de bureau</i>	407.15	2 000.00
<i>Intérêts bruts</i>	11 092.60	9 000.00	<i>Divers (Ageing et Plateforme)</i>	325.00	1 500.00
<i>Remboursement, Fonds de Solidarité</i>	200.00		<i>Campagne de vaccination</i>	312.10	600.00
<i>Transfert du fonds de réserve</i>		5 600.00	<i>Assurance RC</i>	231.00	400.00
<i>Transfer du Fonds de solidarité</i>		3 000.00	<i>Logiciel (Matériel)</i>	172.90	1 000.00
			<i>Soutien aux autres Associations</i>	52.12	1 000.00
			<i>Frais d'Assemble Générale</i>	41.96	900.00
			<i>Autres activités sociales</i>	20.00	1 000.00
			<i>Fonds de solidarité</i>		3 000.00
			<i>Dépenses exceptionnelles (ASHI)</i>		3 000.00
			<i>Publicité, communication</i>		2 000.00
			<i>Assistance sociale extérieure</i>		2 000.00
			<i>Séminaires</i>		1 500.00
			<i>Charges postales</i>		1 000.00
			<i>Logiciel (Formation)</i>		600.00
			<b>Excédent Recettes/Dépenses</b>	<b>23 205.18</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>42 011.91</b>	<b>48 100.00</b>		<b>42 011.91</b>	<b>48 100.00</b>

# ANNEX IV

## Statement by the Auditors (in French only)

### RAPPORT DES VERIFICATEURS

#### Aux membres de l'AAFI-AFICS

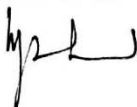
En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification du Bilan et du Compte des Recettes et Dépenses de l'AAFI-AFICS ci-joints pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019. Nous avons obtenu toutes les informations et explications requises de la part des responsables de l'AAFI-AFICS.

Nous nous sommes assurés de la parfaite tenue des livres, et que la situation financière ainsi que les résultats de l'année, tels qu'ils apparaissent au Bilan au 31 décembre 2019 et dans le Compte des Recettes et Dépenses pour l'année 2019 considérés conjointement avec les Notes jointes en annexe, donnent une image sincère et véritable de la situation de l'Association au 31 décembre 2019.

Par conséquent, nous recommandons à l'Assemblée générale de l'AAFI-AFICS l'adoption du Bilan au 31 décembre 2019 et du Compte des Recettes et Dépenses pour l'année échue au 31 décembre 2019.

Genève, le 17 novembre 2020

Mohammad Rharha



Ventura García Garnateo

## ANNEX V

### Composition of the FAFICS Bureau and Delegations to the UNJSPF Pension Board (in French only)

#### Composition du Bureau de la FAAFI

**Président**

Marco Breschi FFOA-Rome

**Vice-présidents :**

Abu Khaled Masood Ahmed AFUNSOB-Bangladesh  
Jerry Barton ARICSA Vienne  
Katia Chestopalov AAFI-AFICS Genève jusqu'au 16 juillet  
Mariam Coulibally AMAFINU-Mali  
Odette Foudral AAFI-AFICS Genève, depuis le 16 juillet  
Warren Sach AFICS-NY

**Secrétaire :**

Pierre Sayour AFUS Paris et AAFI-AFICS

**Trésorier :**

Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Genève

**Conseillers spéciaux**

Linda Saputelli AFICS-NY  
Pierre Adama Traore AAFNU-BF, Burkina Faso jusqu'au 29 décembre 2019

#### Représentants de la FAAFI au Comité Mixte pour 2019

**Membres**

Linda Saputelli AFICS-NY  
Marco Breschi FFOA Rome  
Gerhard Schramek ARICSA Vienna  
Warren Sach AFICS-NY

**Suppléants**

Mohammed Sebti AAFI-AFICS Genève  
Adriana Gomez AFICS-Santiago

## ANNEX VI

# Extract from A/RES/73/279 B concerning special subjects relating to the proposed programme budget

### A/RES/73/279 B

#### Special subjects relating to the programme budget for the biennium 2018–2019

#### II Managing after-service health insurance

*Recalling* its resolution 58/249 A of 23 December 2003, section III of its resolution 60/255 of 8 May 2006, its resolution 61/264 of 4 April 2007, its resolution 64/241 and section XI of its resolution 64/245 of 24 December 2009, section IV of its resolution 65/259 of 24 December 2010, its resolution 68/244 of 27 December 2013, its resolution 69/113 of 10 December 2014, section III of its resolution 70/248 B and section IV of its resolution 71/272 B of 6 April 2017,

*Having considered* the report of the Secretary-General<sup>4</sup> and the related report of the Advisory Committee,

4 A/73/662.

5 A/73/792.

1. *Takes note* of the report of the Secretary General;
2. *Endorses* the conclusions and recommendations contained in the report of the Advisory Committee, subject to the provisions of the present resolution
3. *Acknowledges with concern* the importance of after-service health insurance liabilities, and welcomes the efforts of the Secretary-General to propose measures to address the issue, while highlighting the potential important impact of the proposals on future budgets and the future entitlements of concerned staff;
4. *Notes* that the proposed payroll charge would entail an assessment on Member States;
5. *Requests* the Secretary-General to further explore options for the improvement of efficiency and the containment of costs, including liabilities associated with current and future staff, with a view to reducing the Organization's expenditure on health insurance plans and its after-service health insurance obligations, and to report thereon at its seventy-fifth session;
6. *Notes with appreciation* the proposal for an entitlement accrual mechanism;



7. *Requests* the Secretary-General to present to the General Assembly, at its seventy-fifth session, comprehensive proposals to be applied after 1 January 2022, incorporating the following elements:

(a) Further details about the proposed change to the funding model for future recruits, including medium- and long-term budgetary projections for the regular and peacekeeping budgets;

(b) A mechanism that would associate the after-service health insurance premiums paid by the agency and the staff member's period of service within the system and information with respect to how such an entitlement accrual mechanism would be applied to staff members;

(c) Projections regarding the proportion of staff in peacekeeping operations who will be entitled to after-service health insurance benefits;

8. *Recalls* paragraph 32 of the report of the Advisory Committee, and decides to maintain the pay-as-you-go funding of the United Nations after-service health insurance obligations at the present time;

## ANNEX VII

### Extract from the Resolution A/RES/74/263 concerning the management of the Pension Fund

Recalling its resolution [70/238](#) A of 23 December 2015, section XV of its resolution [72/262](#) A and its resolution [73/274](#) of 22 December 2018,

the report of the United Nations Joint Staff Pension Board on the administrative expenses of the United Nations Joint Staff Pension Fund and report of the United Nations Joint Staff Pension Board on the work of its sixty-sixth session,<sup>6</sup> the report of the Secretary-General on the administrative and financial implications arising from the report of the United Nations Joint Staff Pension Board,<sup>7</sup> the financial report and audited financial statements for the year ended 31 December 2018 and report of the Board of Auditors on the Pension Fund<sup>8</sup> and the recommendations contained therein, the report of the Secretary of the United Nations Joint Staff Pension Board and the Representative of the Secretary-General for the investment of the assets of the United Nations Joint Staff Pension Fund on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors contained in its report for the year ended 31 December 2018 on the Pension Fund<sup>9</sup> and the related report of the Advisory Committee,<sup>10</sup>

1. *Takes note* of the report of the United Nations Joint Staff Pension Board<sup>14</sup> and the report of the Secretary-General;<sup>15</sup>
2. *Also takes note* of the report of the Secretary of the United Nations Joint Staff Pension Board and the Representative of the Secretary-General for the investment of the assets of the United Nations Joint Staff Pension Fund;<sup>17</sup>
3. *Endorses* the conclusions and recommendations contained in the report of the Advisory Committee,<sup>18</sup> subject to the provisions of the present resolution;
4. *Emphasizes* the existing prerogative of the General Assembly on matters pertaining to the Pension Fund;

---

<sup>6</sup> [A/74/331](#) and [A/74/331/Corr.1](#).

<sup>7</sup> [A/C.5/74/3](#).

<sup>8</sup> *Official Records of the General Assembly, Seventy-fourth Session, Supplement No. 5P* (A/74/5/Add.16).

<sup>9</sup> [A/74/329](#).

<sup>10</sup> [A/74/7/Add.14](#).

## A

### **Report of the United Nations Joint Staff Pension Board on the work of its sixty-sixth session**

5. *Stresses* the importance of continuing to achieve the necessary 3.5 per cent annual real rate of return on a long-term basis for the future solvency of the Pension Fund;
  6. *Reiterates* the importance of the implementation of all the recommendations of the Board of Auditors by the secretariat of the Pension Fund, the Pension Board and the Representative of the Secretary-General in full and in a timely manner, and of reporting thereon in the next report to the General Assembly;
  7. *Recalls* paragraph 13 of its resolution [73/274](#), and decides that the head of the pension administration shall have the title of Chief Executive of Pension Administration and to amend the relevant articles in the regulations of the Pension Fund accordingly;
  8. *Requests* the Chief Executive of Pension Administration, drawing on the expertise of the Procurement Division of the Secretariat, to engage promptly, through a transparent and competitive procurement process, an independent external entity with expertise in pension fund governance matters to conduct a comprehensive and objective analysis, giving due regard to best practice standards of pension funds, with recommendations on:
    - (a) Size, composition, and frequency of meetings;
- 
- 
- (b) Allocation of seats;
    - (c) Implementation of a review and rotation scheme for the adjustment of the composition of the Pension Board on a regular basis, to allow eligible member organizations to share rotating seats in a fair and equitable manner;
    - (d) Terms of reference for the Chair and all members of the Pension Board,  
including the issue of conflict of interest;
    - (e) Self-evaluation methodology and any appropriate restrictions or limitations of the Pension Board and its Standing Committee;
  9. *Requests* the Pension Board to submit the report of the external entity, along with the comments of the Board, in the context of the next report of the Pension Board;

10. *Decides* that the work of the Fund Solvency and Assets and Liabilities Monitoring Committee will pertain solely to asset-liability matters;
11. *Stresses* that the Secretary of the Pension Board shall be fully independent from the Chief Executive of Pension Administration and the Representative of the Secretary-General, in this regard decides that the Secretary shall be selected and evaluated by the Succession Planning Committee of the Board in accordance with relevant staff regulations and rules, while noting the redeployment of the D-1 from the Geneva Office as a temporary arrangement beginning in January 2020, requests the Board, through the Committee, to expedite the selection and nomination process, and decides that the Secretary shall report directly to the Board, while being provided with administrative support from the Pension Administration and the Office of Investment Management, as necessary;
12. *Requests* the Pension Board to provide further information on measures taken to ensure the independence of the Secretary of the Board from the Chief Executive of Pension Administration and to report thereon in the context of its next report;
13. *Decides* that alternates should be entitled to attend Pension Board sessions only when principal Board members cannot attend, with the exception of the elected alternates of the General Assembly, and requests the Board to implement this recommendation beginning at the next meeting of the Board;
14. *Emphasizes* that the Office of Internal Oversight Services shall remain the sole internal oversight body of the secretariat of the Pension Fund and its investments, in line with the mandate of the Office, as set out by the General Assembly its resolution [48/218](#) B of 29 July 1994, and stresses that any change to the mandate in this regard remains the sole prerogative of the Assembly;
15. *Recalls* paragraph 31 of its resolution [73/274](#), regrets that the Secretary General and the Pension Board did not provide an update, and reiterates its request that they ensure that the staff composition of the Office of Investment Management and in the Pension Administration is based on as wide a geographical coverage as possible, bearing in mind Article 101, paragraph 3, of the Charter of the United Nations, and to make every effort to provide an update on progress achieved in the context of their next reports;
16. *Decides* to defer the amendment to article 6 of the Regulations of the Pension Fund, recalls paragraph 25 of its resolution [73/274](#), and urges the Pension Board to finalize the development of a comprehensive code of conduct applicable to all Board members and observers, drawing from the code of conduct of the International Civil Service Commission, to develop appropriate regulations and procedures to address all questions of ethics, including confidentiality matters, on the requested changes to the

Regulations of the Fund, including on article 6, and to report thereon in its next report;

17. *Also decides* to defer the amendment to article 48 of the Regulations of the Pension Fund, and requests the Pension Board to provide further analysis of and clarification on the proposed amendment, in particular to examine the possible impact on the access of staff members and participants in the Fund to justice in the United Nations Appeals Tribunal and its possible legal consequences, and to report thereon in the context of its next report;
18. *Requests* the Secretary-General to provide further analysis of and clarification on proposed amendments to the statute of the Appeals Tribunal on pension matters, and invites the Sixth Committee to consider the legal aspects in the context of the next report of the Secretary-General on the administration of justice without prejudice to the role of the Fifth Committee as the Main Committee of the General Assembly responsible for administrative and budgetary matters;
19. *Requests* the Pension Administration to continue to adhere to the target of 15 business days for benefit processing and to report thereon in the context of the next report of the Pension Board;
20. *Also requests* the Pension Administration to make every effort to reduce the number of open workflows, with a dedicated effort to address non-processable cases, to establish and implement benchmarks to measure progress in their reduction and to report thereon in the context of the next report;
21. *Welcomes* the implementation of a monthly reconciliation process by all member organizations of the Pension Fund to facilitate the timely payment of benefits, and requests an update on progress made in the context of the next report of the Pension Board;
22. *Requests* the Pension Board to extend the mandate and membership of the Governance Working Group, which should adhere to the tripartite structure of the Board, until its next session;
23. *Highlights* the fact that the investment strategy of the Pension Fund should be guided by its annualized real rate of return target, and calls upon the Secretary-General to continue intensive efforts towards meeting the investment policy objectives;
24. *Reaffirms* that the Secretary-General serves as fiduciary for the investment of the assets of the Pension Fund;
25. *Requests* the Secretary-General, as fiduciary for the investment of the assets of the Pension Fund, to continue to diversify its investments among developed, developing and emerging markets, wherever this serves the interests of the participants and the beneficiaries of the

- Fund, and also requests the Secretary-General to ensure that decisions concerning the investments of the Fund in any market are implemented prudently, taking fully into account the four main criteria for investment, namely, safety, profitability, liquidity and convertibility;
26. *Notes* that emerging and frontier markets, including markets in Africa, are increasingly important to the investment strategy of the Pension Fund;
  27. *Also notes* the planned audit by the Office of Internal Oversight Services on the governance of the Office of Investment Management, and requests the submission of the audit report, along with the comments of the Pension Board, in the context of the next report of the Board;
  28. *Encourages* the Secretary of the Pension Board to restructure and streamline the report of the Board with the aim of making it more concise and to the point and presenting the rationale of financial and administrative proposals in a more comprehensive manner;
  29. *Highlights* the importance attached by the General Assembly to continuing to ensure unfaltering accountability by the Pension Board, and requests the Board to provide detailed follow-up on all aspects of the implementation of the present resolution, including information on the implementation of the recommendations of the Office of Internal Oversight Services agreed to by the Board, in the context of its report to be submitted to the General Assembly at its seventy-fifth session;

## **B Administrative expenses of the United Nations Joint Staff Pension**

### **Fund**

*Notes* that the Pension Fund is funded in part through contributions from its member organizations and participating staff members, whereby the contributions of member organizations are resourced by Member States through the United Nations regular budget, extrabudgetary contributions and the budget of other participating member organizations;

30. *Also notes* that the Pension Fund is administered by the Pension Board, which, as a subsidiary organ, reports to the General Assembly, and calls upon the Board to operate in a more efficient way, utilizing technology and other means to reduce its operating costs;
31. *Stresses* the important role of the Pension Board in ensuring the sustainability of the Pension Fund by managing expenses prudently, setting cost benchmarks and monitoring the cost per participant and beneficiary, and calls upon the Board to report on progress made in the context of its next report;
32. *Recalls* paragraph 33 of the report of the Advisory Committee, notes the proposed increase in posts for the Office of Investment Management, and decides to retain the general temporary assistance resources for the Office in 2020 at the level approved for 2019;

33. *Requests* the Pension Fund and the Secretary-General to find appropriate solutions in 2020 to resolve the situation of the P-4 and P-5 posts in the Executive Office, and requests the Pension Administration to report thereon in the context of the next report of the Pension Board;
34. *Stresses* the importance of having a consistent benefit processing rate and of maintaining the quality of service provided to clients in Europe, West Asia and Africa, and in this regard requests the Chief Executive of Pension Administration to maintain appropriate parallel characteristics of the Geneva Office and to provide updates on the issue in the context of the next report of the Pension Board;
35. *Approves* the changes to the staffing table as set out in the table below:

### A. Pension Board secretariat

<i>Action</i>	<i>Title of post</i>	<i>Category</i>	<i>Number</i>
Redeployment (from Pension Administration)	Programme Management Officer	P-4	1
Redeployment (from Pension Administration)	Meeting Services Assistant	GS-OL	1
Redeployment (from Pension Administration)	Secretary of the Pension Board	D-1	1
<b>Total net changes</b>			<b>3</b>

### B. Pension Administration

Redeployment (to Pension Board secretariat)	Meeting services Assistant	GS-OL	-1
Redeployment (to Pension Board secretariat)	Chief of Geneva Office	D-1	-1
Redeployment (to Office of Investment Management)	Information Systems Officer	P-4	-1
Redeployment (to Office of Investment Management)	Information Systems Assistant	GS-OL	-1
<b>Total outward redeployment</b>			<b>-5</b>

37. *Also approves* the revised estimates of 184,916,800 dollars for the biennium 2018–2019 for the administration of the Pension Fund;
38. *Further approves* expenses, chargeable directly to the Pension Fund, totalling 92,899,100 dollars net for 2020;
39. *Approves* the amount of 7,782,200 dollars as the United Nations share of the cost of the administrative expenses of the Pension Fund for 2020, of which 4,863,900 dollars would represent the share of the

regular budget and the balance of 2,918,300 dollars would represent the share of the funds and programmes;

40. *Also approves* the decrease of 2,306,300 dollars in the United Nations share of the cost of the administrative expenses of the central secretariat of the Pension Fund under section 1, Overall policymaking, direction and coordination, of the proposed programme budget for 2020;
41. *Authorizes* the Pension Board to supplement the voluntary contributions to the Emergency Fund for 2020 by an amount not to exceed 112,500 dollars;



# ANNEX VIII

## Specimen Pension Fund Certificate of Entitlement

PENS A/5 (8-0)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

**45994 -**


M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

SIGNATURE / FIRMA	
	
<small>(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)</small>	
DATE	> 7 Novembre 2012


JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE

TOUJOURS : **FRANCE**

PRESTATION(S)

**RETRAITE**

**IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE  
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI  
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI**

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.		
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo			
	SIGNATURE / FIRMA	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	

# ANNEX IX

## Letter inviting our members to provide an e-mail address

Geneva, 8 March 2020

### **We need your e-mail address!**

Dear «Prefix» «LName»,

As part of our ongoing effort to maintain an up-to-date mailing list of our membership we note that we do not yet have an e-mail address for yourself. Since communications with our members increasingly need to be conducted electronically, we would appreciate your sending us as soon as possible your e-mail address for our records. Having your e-mail address will ensure that you as well will receive all communications from AAFI/AFICS that are sent to members electronically, such as the Newsletter.

Should you not have an e-mail address of your own, perhaps a relative or close friend of yours will permit the use of their address for any AAFI/AFICS mail destined for you.

**Please insert below the e-mail address to be used for communications from AAFI/AFICS:**

**Name:** .....**First** **Name:**  
.....

**E-mail address:** .....

If the address is not your own, please indicate your relationship with the address owner (e.g. brother, son, friend, etc.).

**Relationship with address owner:** .....

Upon completion kindly mail this letter to our office to the following address:  
AAFI-AFICS, Bureau E-2078, Palais des Nations 1211 Genève 10, Suisse

Alternatively, instead of sending this letter to us by postal mail, you may reply by e-mail indicating in the subject "E-mail address" followed by your full name.

We remain at your disposal for any additional information required.

Thank you in advance for giving this request your immediate attention.

With kind regards,

Odette Foudral, president



